



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 031

Le jeudi 16 avril 2026

Présidente : Lisa Hepfner



Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 16 avril 2026

• (0815)

[Traduction]

La présidente (Lisa Hefner (Hamilton Mountain, Lib.)): Bonjour, tout le monde. Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 31^e réunion du Comité permanent du patrimoine canadien.

Avant de commencer, je demanderais à tous les participants présents en personne de lire les lignes directrices écrites sur les cartes mises à jour qui se trouvent sur la table devant eux. Ces mesures sont en place pour empêcher les incidents de rétroaction acoustique et protéger la santé et la sécurité de tous les participants, plus particulièrement des interprètes. Vous remarquerez un code QR sur la carte. Il renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

Conformément à la motion de régie interne adoptée par le Comité, je peux confirmer que le témoin en ligne a effectué les tests de connexion requis avant cette réunion.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Tous les commentaires doivent être formulés par l'entremise de la présidence.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 22 septembre 2025, le Comité se réunit pour étudier l'état des secteurs du journalisme et des médias.

Nous avons avec nous aujourd'hui dans la pièce l'Association des journalistes indépendants du Québec, Léa Villalba et Samuel Lamoureux. Nous avons également Jane Robertson, de la Guilde canadienne des médias. Bienvenue.

De la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, nous avons Éric-Pierre Champagne et Stéphanie Mac Farlane.

Espérons qu'il n'y aura pas de confusion, car nous avons Éric St-Pierre et Éric-Pierre Champagne dans la pièce aujourd'hui.

De l'Independent Press Gallery, nous avons Sheila Gunn Reid.

De l'Institut Macdonald-Laurier, Peter Menzies se joint à nous en ligne. Bienvenue, monsieur.

Nous commencerons par les déclarations préliminaires. Votre groupe dispose de cinq minutes si vous êtes ici avec une organisation, ou vous disposez de cinq minutes individuellement si vous êtes ici de manière indépendante.

Nous commencerons par l'Association des journalistes indépendants du Québec.

[Français]

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Léa Villalba (journaliste indépendante, Association des journalistes indépendants du Québec): Au nom de l'Association des journalistes indépendants du Québec, ou AJIQ, je vous remercie de nous donner une plateforme pour exprimer notre réalité et nos besoins.

Les cahiers culturels du *Devoir* et ses cahiers spéciaux, les magazines professionnels, *L'Actualité*, mais aussi Radio-Canada, des balados, et j'en passe; saviez-vous qu'une centaine de médias québécois et canadiens sont remplis par le talent et le professionnalisme de pigistes, souvent invisibles?

Notre réalité est de livrer des dossiers de recherche, des articles fouillés, des photos et des reportages pour la radio en étant payés seulement lorsque le produit final est livré. Les recherches, les entrevues, la rédaction, les corrections et le travail sur le terrain sont toutes des tâches évidentes et indispensables pour un journalisme de qualité, mais, nous, pigistes, ne sommes pourtant pas payées pour les faire. Le tarif par feuillet, c'est-à-dire 250 mots ou une page, n'a pas changé depuis 10, voire 20 ans pour certains médias. Certains paient encore l'équivalent de 50 \$ le feuillet, souvent à peine plus. Selon un sondage mené en 2022, aujourd'hui encore, 29 % d'entre nous travaillent au salaire minimum. Les pigistes québécois empochent un salaire d'environ 31 000 \$ par année, et ce, malgré un fort niveau de diplomation. En effet, 80 % d'entre nous ont des diplômes universitaires. Pour couronner le tout, les retards de paiement ne sont malheureusement pas rares.

Enfin, le blocage des contenus journalistiques par Meta au Canada n'améliore en rien notre situation. L'impact sur la visibilité des médias et, par ricochet, notre travail sont considérables.

Les médias dépendent grandement de notre expertise. Faute de budget suffisant, ils ne peuvent compter uniquement sur leurs journalistes salariés pour remplir toutes leurs pages et répondre à l'ensemble de leurs besoins éditoriaux. Ainsi, nombreux sont ceux qui font appel aux pigistes afin d'assurer une couverture complète et diversifiée. Les pigistes ne sont ni des salariés, ni des artistes, ni des entrepreneurs, donc ils tombent dans les trous du système.

La tristesse dans tout ça, c'est qu'un grand nombre de pigistes en viennent à réduire leurs piges et à privilégier d'autres métiers par peur de ne pas pouvoir payer leur loyer ou leur panier d'épicerie à la fin du mois. Au Québec, ce sont près de 60 % des journalistes indépendants qui exercent une autre activité professionnelle, ce qui tue le journalisme à petit feu. Il y a moins de pigistes, moins de journalistes, donc moins de protection de la démocratie.

Nous sommes des maillons libres, certes, mais sommes-nous obligés d'être les maillons faibles de la presse?

L'AJIQ milite depuis 35 ans pour une amélioration des conditions de travail des journalistes pigistes, ces indispensables travailleurs de l'information. Toutefois, nous avons besoin de vous, membres du gouvernement, pour mettre en place des mesures qui appuient notre cause.

Quelles sont les solutions?

Les conditions de versement des 100 millions de dollars remis par Google à tous les médias d'information pourraient être ajustées. Pour une raison que nous ignorons, les pigistes ont été exclus des critères pour la redistribution de cet argent. Le gouvernement fédéral pourrait ajuster le tir et remettre les pigistes dans la liste des journalistes admissibles. Plusieurs médias locaux, autochtones et racisés sont aussi exclus de ce financement, ce qui est un principe contradictoire avec l'esprit de la loi, qui soutient que la redistribution financière doit être équitable et représentative de tout l'écosystème médiatique canadien.

Le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne devrait aussi être redistribué. Les médias indépendants sont de plus en plus nombreux, et comptent sur le travail des pigistes qui sont, on le dit de nouveau, autant des journalistes que ceux qui sont employés en tant que salariés par les grands médias. Rappelons qu'au Canada, le gouvernement fédéral paie jusqu'à 25 % du salaire des journalistes salariés, mais rien n'est alloué aux journalistes indépendants.

Serait-il possible d'imaginer un statut d'emploi similaire aux intermittents du spectacle en France, avec un accès au chômage qui se déclenche pour les pigistes après un nombre de réalisations journalistiques, un moyen de ne pas stresser le mois suivant même si un article a été décommandé, et de rester dans le milieu journalistique?

Dans les dernières années, nous avons eu la chance de bénéficier d'un programme de bourses de la part du gouvernement provincial. Un tel programme de la part d'Ottawa permettrait à de nombreux pigistes d'être payés à leur juste valeur pour remplir les médias.

L'adoption réglementée d'une grille de tarifs reste aussi une de nos plus fortes revendications. Cette dernière pourrait évidemment s'adapter à l'importance des médias, à leur tirage et à leur budget, et prendre en compte les divers formats, comme les balados, les reportages longs, etc. Dans un monde idéal, elle serait ajustée année après année au rythme de l'inflation.

Enfin, l'inclusion des journalistes indépendants dans une loi existante leur permettrait de négocier en bonne et due forme leurs conditions de travail. Elle obligerait aussi les médias à payer des tarifs de base décents, comme c'est le cas pour les membres de l'Union des artistes. En 2023, une tentative a été faite de nous inclure dans la Loi sur le statut de l'artiste. Malheureusement, elle n'a pas abouti. Une loi distincte pour les journalistes indépendants pourrait être mise en place, puisque leurs conditions de travail sont spécifiques et uniques.

Il est urgent que le gouvernement et l'ensemble des acteurs du secteur médiatique reconnaissent la contribution essentielle des journalistes pigistes, au Québec et au Canada, et agissent concrètement pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. Des mesures sont nécessaires pour assurer la pérennité du journalisme indépendant. Soutenir les pigistes, c'est garantir la diversité, la qualité et la vitalité de l'information, un pilier fondamental de notre démocratie.

Il ne tient qu'à vous, membres du gouvernement, de faire en sorte que les maillons libres ne soient plus les maillons faibles de la presse, mais bien des acteurs pleinement reconnus et soutenus.

● (0820)

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à Jane Robertson, de la Guilde canadienne des médias.

Vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

Jane Robertson (présidente, Guilde canadienne des médias): Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée ici aujourd'hui.

La Guilde canadienne des médias représente...

La présidente: Je suis désolée. Nous avons peut-être quelques problèmes de son. Nous allons d'abord les résoudre.

Nous allons suspendre la séance une minute.

● (0820)

(Pause)

● (0825)

La présidente: Très bien, nous allons reprendre.

Je vous présente mes excuses, Jane Robertson. Vous pouvez recommencer. Je vais vous accorder vos cinq minutes du début.

Jane Robertson: Encore une fois, madame la présidente, et mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée ici aujourd'hui.

La Guilde canadienne des médias représente des milliers de travailleurs des médias dans le Canada. Il peut s'agir de journalistes, de producteurs, de rédacteurs, de techniciens, de créateurs numériques, de personnel administratif et plus encore travaillant dans des institutions telles que APTN, CBC/Radio-Canada, la Presse canadienne, TVO, TFO, BuzzFeed et Canada's National Observer, pour n'en nommer que quelques-unes.

Pour déterminer les priorités de nos membres, nous avons réalisé un sondage en ligne en février. Les résultats offrent un aperçu opportun des professionnels des médias dont le travail sous-tend la souveraineté culturelle du Canada. Les résultats du sondage, bien que peu surprenants, étaient profondément préoccupants. Les emplois permanents sont remplacés par des contrats, des emplois occasionnels et du travail indépendant offrant moins de protections.

Les professionnels des médias sont tenus de produire plus de contenu sur plus de plateformes à toute heure, mais leur passion pour leur travail demeure, dont 90 % déclarent être fiers de travailler dans les médias canadiens et 87 % estiment que leur travail est précieux. L'engagement envers le service public demeure ferme, mais les conditions auxquelles ils font face ne le sont pas: 88 % des personnes interrogées ont des préoccupations concernant la sécurité d'emploi et décrivent l'industrie comme instable, et presque tout le monde — 99 % des répondants — affirme que les salaires doivent suivre le coût de la vie, non pas parce que les travailleurs cherchent à s'enrichir, mais parce qu'ils essaient de survivre dans cette industrie.

L'intelligence artificielle transforme le secteur des médias de manière fondamentale. Les travailleurs s'inquiètent que les systèmes d'intelligence artificielle, ou IA, soient formés sur leur travail sans consentement ni compensation. L'utilisation abusive de l'IA peut détruire la confiance du public et priver les professionnels des médias d'un travail significatif, et 90 % de ces professionnels déclarent vouloir des protections à mesure que la technologie et l'IA transforment leur travail.

Le fait que le gouvernement défende les lois sur le droit d'auteur existantes et publie des politiques transparentes sur l'utilisation de l'IA aidera le public à avoir davantage confiance dans le secteur des médias. Nous encourageons le gouvernement à inclure une norme de contenu humain en ce qui a trait à l'utilisation de l'IA dans le cadre du crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne.

Ce crédit d'impôt a déjà contribué à maintenir des emplois de journalistes. L'ajout d'une norme de contenu humain garantira que le crédit soutient les travailleurs canadiens et non leurs remplaçants artificiels. Soutenir CBC/Radio-Canada est essentiel à la protection de la souveraineté culturelle. Notre radiodiffuseur public offre un journalisme local là où les médias privés se sont retirés, reflète les communautés dans le pays et fournit de l'information fiable, mais l'incertitude financière persistante a entraîné des congédiements répétés, une réduction des émissions locales et une précarité accrue pour les travailleurs.

Parmi nos membres, 92 % appuient une augmentation du financement de CBC/Radio-Canada pour atteindre des niveaux comparables à ceux des autres radiodiffuseurs publics du G7, et 85 % appuient le passage à un financement stable et pluriannuel qui est inscrit dans la loi. Nous vous exhortons à donner suite au document gouvernemental « L'avenir de CBC/Radio-Canada » de 2025. Il fournit une feuille de route claire pour protéger et améliorer notre radiodiffuseur public, indépendamment des changements politiques.

Pour de nombreux journalistes, en particulier les femmes, les minorités et les membres de la communauté 2SLGBTQ+, la toxicité que nous subissons en ligne et en personne dans le cadre de nos fonctions devient accablante. Bon nombre sont également exposés de manière routinière à des contenus traumatisants, à la violence, à la tragédie et à la haine, ce qui entraîne des taux élevés d'épuisement professionnel, et 89 % des membres déclarent avoir besoin de soutien en matière de santé, de sécurité et de bien-être mental.

Nous exhortons le gouvernement à appuyer des protections renforcées au moyen de la prochaine loi sur les préjudices en ligne, tout en accordant une priorité explicite à la sécurité et à la santé mentale des journalistes. Il faudrait adopter une approche équilibrée pour faire retirer le contenu préjudiciable des plateformes en ligne, tout en évitant de réduire les droits de liberté d'expression protégés par la Charte et de limiter la liberté de la presse.

Parmi les travailleurs des médias, 95 % estiment qu'une mesure gouvernementale est essentielle pour soutenir le secteur des médias, par exemple, la protection de la Loi sur les nouvelles en ligne et de la Loi sur la diffusion continue en ligne. Nous avons besoin que vous résistiez à la pression et aux tactiques coercitives dans le cadre des négociations commerciales avec les États-Unis qui cherchent à modifier ou à affaiblir ces lois.

Le changement se produit tout le temps dans les médias. J'ai commencé jeune, collant des bobines de film à l'aide de ruban

adhésif dans un cinéma. Un de mes premiers emplois était ici même sur la Colline du Parlement, où je servais d'opératrice de prise de vue pour les réunions des comités sénatoriaux. Je pourrais maintenant créer une vidéo de qualité professionnelle à l'aide du contenu technologique que j'ai dans mon sac à main.

En tant que professionnels des médias, nous sommes tous vivement conscients que le changement est inévitable. La Guilde canadienne des médias exhorte ce comité à poursuivre son leadership en plaçant les travailleurs au cœur des décisions en matière de politique médiatique. Ce n'est pas une main-d'œuvre qui résiste au changement; c'est une main-d'œuvre qui demande de la stabilité, de l'équité et un avenir.

Merci.

● (0830)

La présidente: Merci.

[Français]

Je donne maintenant la parole à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Éric-Pierre Champagne, Stéphanie Mac Farlane, vous avez à vous deux la parole pour cinq minutes.

Éric-Pierre Champagne (président, Fédération professionnelle des journalistes du Québec): Merci à vous.

Bonjour à tous. Je m'appelle Éric-Pierre Champagne, et je suis le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, ou FPJQ. Je suis journaliste depuis plus de 30 ans, et je travaille à *La Presse* depuis 2001, où je couvre les questions environnementales depuis une douzaine d'années.

Je suis accompagné de ma collègue, Stéphanie Mac Farlane, qui est vice-présidente de la FPJQ et rédactrice en chef du journal *Le Canada Français*, un hebdomadaire fondé en 1860 qui dessert la région de Saint-Jean-sur-Richelieu.

La FPJQ compte environ 1 400 membres qui exercent dans différents métiers de l'information. Nous sommes la plus importante association de journalistes au Canada.

Le premier message sur lequel je veux insister aujourd'hui, c'est que, sans journalistes, il n'y a pas de journalisme.

On entend souvent, à droite comme à gauche, que le journalisme est mort. Or il n'y a rien de plus faux. Au Québec, malgré les nombreuses difficultés, il se fait de l'excellent journalisme. Je dirais même que la qualité du journalisme en 2026 est supérieure à ce qui se faisait il y a 10 ou 20 ans.

Les exemples sont nombreux, mais je n'en citerai qu'un seul pour illustrer mon propos. Il y a une quinzaine d'années, on comptait seulement une poignée de journalistes d'enquête dans les médias. Aujourd'hui, tous les grands médias québécois ont des équipes d'enquête, pas seulement un seul journaliste, qui publient régulièrement des reportages dont l'intérêt public est indéniable. Des médias locaux et régionaux ainsi que de nouveaux médias publient aussi des enquêtes percutantes, malgré le peu de moyens à leur disposition.

Tout n'est pas parfait, loin de là, mais force est d'admettre que le vrai journalisme est encore bien vivant, malgré les nombreux écueils. Cela témoigne, à mon avis, de la capacité d'adaptation et de la résilience des journalistes des médias québécois.

À la FPJQ, nous croyons que l'information produite par des journalistes professionnels est essentielle dans une société démocratique. En cette ère de polarisation et de désinformation, avec l'intelligence artificielle qui bouscule tout sur son passage, nous avons plus que jamais besoin de journalistes et d'un journalisme de qualité.

Or nous faisons face à un phénomène mondial: le modèle d'affaires des médias est brisé. Au Canada, en ce moment, 70 % à 80 % des revenus publicitaires vont dans les poches de deux géants étrangers: Meta et Google. Je vous le demande: quelle industrie arriverait à survivre dans de telles conditions? Ces deux géants possèdent des machines de guerre qui leur permettent littéralement d'étrangler l'écosystème médiatique canadien.

Par ailleurs, il est évident que les aides publiques au secteur des médias, tant fédérales que provinciales, ont contribué à réduire les dommages. Le portrait serait fort différent sans cet appui.

Nous comprenons tout à fait que dans le contexte budgétaire actuel, il est difficile d'en faire plus pour nos gouvernements qui doivent jongler avec plusieurs priorités. C'est pourquoi nous sommes étonnés de constater que les annonceurs peuvent encore déduire leurs dépenses publicitaires sur des plateformes étrangères. Une telle mesure existe pour encourager les médias canadiens, mais nous comprenons mal que des correctifs n'aient pas été apportés pour les plateformes étrangères, malgré les demandes répétées de la FPJQ et d'autres acteurs de l'industrie des médias. Une telle mesure ne coûterait absolument rien au gouvernement canadien.

Quant à la Loi sur les nouvelles en ligne, bien qu'elle soit imparfaite, elle a produit des résultats. Aujourd'hui, environ 450 médias canadiens se partagent une somme d'au moins 100 millions de dollars provenant de Google. Il est temps que Meta cesse son odieux blocage des nouvelles sur ses plateformes et verse sa part aux médias canadiens. Nous demandons au gouvernement de ne pas négocier d'entente à rabais avec un géant qui favorise la désinformation sur ses plateformes.

Il faudra aussi accélérer le pas pour adapter les droits d'auteur en cette ère du numérique et, surtout, protéger les médias qui se font torpiller leur contenu par les géants de l'intelligence artificielle générative. On l'oublie trop souvent, produire de l'information a un coût, et il est élevé. On ne peut pas permettre à des géants du numérique de s'approprier des contenus journalistiques sans verser la moindre compensation.

Le portrait demeure inquiétant. Dans certaines régions du Québec et du Canada, on voit lentement apparaître des déserts médiatiques. Vous le savez, la nature a horreur du vide, et celui-ci sera vite rempli, probablement par l'intelligence artificielle, avec tous les risques que cela comporte.

Le risque est bien réel et c'est, en quelque sorte, l'éléphant qui se trouve dans cette pièce. Je vous invite donc tous à voir au-delà de nos intérêts partisans afin de servir l'intérêt public, si essentiel en cette ère de grand bouleversement.

• (0835)

La présidente: Merci.

[Traduction]

Ensuite, nous entendrons l'Independent Press Gallery et Sheila Gunn Reid.

Vous avez la parole pour cinq minutes. Allez-y.

Sheila Gunn Reid (présidente, Independent Press Gallery): Madame la présidente, mesdames et messieurs, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui. Je m'appelle Sheila Gunn Reid. Je suis la présidente de l'Independent Press Gallery of Canada, et je suis également la rédactrice en chef de Rebel-News.

L'Independent Press Gallery soutient les journalistes indépendants dans le pays en offrant une formation juridique, un mentorat pour les jeunes journalistes et des ressources servant à assurer la sécurité, alors que les conditions de travail des journalistes au Canada deviennent de plus en plus hostiles.

Aujourd'hui, au Canada, si vous ne prenez pas l'argent ou ne vous joignez pas au club, vous êtes exclu, ou pire.

La présidente: Donnez-nous une minute. Nous avons un problème.

[Français]

Monsieur Champoux, avez-vous un rappel au Règlement?

Martin Champoux (Drummond, BQ): Il y a encore un problème avec le son. En français, il y a un écho, un dédoublement.

[Traduction]

La présidente: Nous devons suspendre encore un instant la séance.

Je vous laisserai recommencer depuis le début lorsque nous reprendrons.

• (0835)

(Pause)

• (0840)

La présidente: Nous allons voir si cela fonctionne mieux. Le problème est que nous avons un retard lié à la traduction. Il y a aussi un léger écho.

Je rappelle à tous les témoins de s'assurer que s'ils retirent leur écouteur, ils doivent le placer loin du microphone. Parfois, cela peut causer un problème.

Je vais continuer à parler pour voir si le problème a été résolu. A-t-il été résolu?

Y a-t-il toujours un problème? Avons-nous un écho? M'entendez-vous bien?

[Français]

Martin Champoux: Nous entendons encore le canal du parquet en dessous du canal d'interprétation en français.

[Traduction]

La présidente: Nous entendons le son du parquet en même temps que la traduction, ce qui rend très difficile la compréhension pour qui que ce soit. Nous voulons être capables de comprendre nos témoins. Il est très important de vous entendre aujourd'hui.

Dois-je continuer à parler? Je ne suis pas douée pour faire de l'obstruction.

Monsieur Champoux, pouvez-vous parler à ma place?

Voulez-vous qu'il parle en anglais? Il est très doué à cet égard.

[Français]

Martin Champoux: Voulez-vous que je parle en français pour permettre de faire les tests pour l'interprétation pour voir s'il y a le même problème sur le canal anglais que sur le canal français? Entendez-vous aussi le parquet en même temps que l'interprétation en anglais quand on parle en français?

[Traduction]

La présidente: Nous allons essayer de gérer la situation. Peut-être que les témoins, conscients de nos problèmes de son ce matin, pourraient essayer de parler lentement et clairement, afin que tout le monde comprenne tout ce qu'ils disent.

Monsieur Ntumba, allez-y.

[Français]

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Sincèrement, je comprends M. Champoux. J'entends cet écho, et ce n'est pas du tout agréable à écouter.

La présidente: Est-ce que nous pouvons continuer, ou non?

Bienvenu-Olivier Ntumba: Autant passer à l'anglais directement, car écouter l'interprétation avec cet écho, ce n'est pas agréable.

[Traduction]

La présidente: Nous allons essayer de continuer. Veuillez me faire savoir si quelqu'un manque quelque chose d'important, et nous y reviendrons pour le répéter. Nous allons simplement essayer de gérer la situation de cette façon.

Est-ce que tout le monde est prêt à continuer?

Monsieur Champoux, allez-y.

[Français]

Martin Champoux: Est-ce que je comprends que le problème est autant sur le canal français que sur le canal anglais? Est-ce que nous avons le même problème, c'est-à-dire que nous entendons le parquet en écho?

• (0845)

Bernard Généreux (Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Katawiskomiq—Témiscouata, PCC): Le problème concerne le canal anglais et le canal français. Je pense qu'il faut peut-être s'éloigner un peu de son microphone et ne pas parler trop fort. Nous entendons bien les interprètes, c'est juste que nous nous entendons en bruit de fond. Sur le canal du parquet et sur le canal auxiliaire, il n'y a pas de problème.

La présidente: Alors, tout le monde doit être bilingue à ce comité.

[Traduction]

Monsieur Généreux suggère de ne pas parler trop près du microphone ni trop fort dans le microphone.

Pouvons-nous continuer? D'accord.

Je suis désolée, madame Gunn Reid. Vous disposez de cinq minutes. Veuillez continuer.

Sheila Gunn Reid: Parfait.

Je suis ici au nom des journalistes indépendants financés par les lecteurs qui sont évincés du paysage médiatique canadien, non pas par le marché, mais par leur propre gouvernement. Le Canada a déjà un système médiatique à deux paliers. D'une part, il y a des médias

subventionnés par le gouvernement. D'autre part, il y a des journalistes indépendants qui dépendent entièrement de leur marché et de leur public. Nous sommes de plus en plus privés d'un accès égal au gouvernement et à l'espace public.

Les ministères fédéraux ont décidé qui obtient des réponses et qui n'en obtient pas. Un journaliste indépendant a été informé très récemment par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada que son organisation ne répond pas aux critères pour ces services. Les services étaient des réponses à ses questions. Affaires mondiales Canada a également fait de même. Le message est clair: si vous n'êtes pas approuvé, vous n'avez pas droit à des réponses.

La même tendance existe au niveau politique. Nous avons vu des élus refuser de répondre aux questions des médias indépendants. Nous avons vu des journalistes arrêtés pour avoir tenté d'interroger des ministres. On nous a refusé l'accès aux débats des dirigeants fédéraux et nous avons été contraints de porter l'affaire devant les tribunaux, avec succès à deux reprises, simplement pour faire notre travail. De plus en plus, les journalistes indépendants sont exclus et considérés comme un problème à gérer.

La discrimination ne se limite pas à la Colline du Parlement. Nos journalistes se voient régulièrement refuser l'accès aux événements politiques, non pas parce que nous sommes perturbateurs, mais précisément parce que nous sommes indépendants. Lors du congrès libéral, nos journalistes se sont vus refuser l'accréditation. Lorsqu'ils ont ensuite été contraints de mener des entrevues en marchant et en parlant à l'extérieur du lieu, la sécurité a été appelée contre eux au moins deux fois — à l'extérieur, dans un milieu public, parlant pacifiquement aux gens. À Edmonton, au lancement de la campagne de Mark Carney, la police a été appelée contre des journalistes indépendants simplement parce qu'ils ont essayé de poser des questions: aucune perturbation, aucune menace, juste des questions.

Voici la tendance: refuser l'accès, traiter les reportages comme des intrusions, puis les transformer en questions de sécurité. Entre-temps, on laisse passer les médias traditionnels.

Lorsque les journalistes indépendants sont exclus, ils ne sont pas les seuls qui sont exclus: les millions de Canadiens qu'ils représentent le sont aussi. Toutefois, la distorsion ne s'arrête pas là. Le gouvernement fédéral a dépensé des centaines de millions de dollars pour subventionner les médias traditionnels. Une forte majorité de l'argent est versée aux médias qui profitent déjà d'un traitement privilégié. Cela crée une boucle fermée. Les médias subventionnés obtiennent un accès, et cet accès renforce leur domination. Les médias indépendants, qui refusent le financement gouvernemental par principe, se retrouvent à devoir concurrencer dans un marché déséquilibré. Je répète que nous ne voulons pas ces subventions. Nous les rejetons, car la subvention gouvernementale du journalisme est une contamination politique.

La politique gouvernementale intervient également dans la manière dont nous atteignons notre public. Certaines lois, comme la Loi sur les nouvelles en ligne, ont perturbé la manière dont les nouvelles sont diffusées en ligne. Lorsque les plateformes bloquent les liens vers les nouvelles, les médias indépendants perdent un lien essentiel avec leur public.

De plus, il y a la Colline du Parlement elle-même. La Tribune de la presse parlementaire, une institution financée par les contribuables composée en grande partie de nos concurrents, contrôle l'accès à la Colline. Les journalistes indépendants se voient régulièrement refuser l'adhésion, ce qui nous empêche d'accéder aux conférences de presse et aux délibérations quotidiennes du gouvernement.

Soyons clairs au sujet de ce que ce système produit au Canada. Le gouvernement décide qui est journaliste. Le gouvernement finance ceux qu'il préfère. Les gardiens contrôlent l'accès au pouvoir. La politique limite la manière dont le reste d'entre nous atteint le public. Ce n'est pas une presse libre. Selon Reporters sans frontières, le Canada est passé de la huitième place en 2015 à la 21^e place en 2025.

• (0850)

Les journalistes indépendants ne demandent pas de traitement spécial. Nous demandons un traitement égal. Mettez fin à la discrimination dans l'accès aux médias, garantisiez qu'aucun journaliste ne soit empêché d'accéder aux institutions publiques par ses concurrents, et cessez d'utiliser la politique publique pour vous ingérer dans la manière dont les médias indépendants atteignent leur public. Une presse libre n'est ni financée, ni filtrée, ni approuvée par le gouvernement; elle est libre de le contester. En ce moment, cette liberté fait l'objet de pressions, et il est temps de la rétablir.

Merci.

La présidente: Nous passons maintenant, en ligne, à l'Institut Macdonald-Laurier.

Monsieur Peter Menzies, vous avez la parole pour cinq minutes.

Peter Menzies (associé, Institut Macdonald-Laurier): À ce stade, plusieurs personnes vous ont fait savoir que l'état de santé de nombreux organismes de presse au Canada est précaire. La situation, à en juger par les demandes croissantes de subventions...

La présidente: Je suis désolée, monsieur. Nous avons un rappel au Règlement. Je pense que c'est parce que nous ne vous entendons pas bien dans la salle.

Monsieur Myles, était-ce bien le sujet de votre rappel au Règlement?

David Myles (Fredericton—Oromocto, Lib.): C'est bien ça. Je me demandais si nous pouvions augmenter le volume dans la salle, afin que nous puissions entendre mieux. Merci.

La présidente: Nous allons vérifier si le problème vient du volume sonore dans la salle. Vous êtes notre seul témoin en ligne.

Pourriez-vous répéter, monsieur? Veuillez reprendre depuis le début; nous allons nous assurer que nous pouvons vous entendre.

Peter Menzies: Bien sûr.

La vache a sauté par-dessus la lune. La lune a sauté par-dessus la vache. La vache a sauté de nouveau par-dessus la lune et la lune a sauté de nouveau par-dessus la vache. Puis la vache a sauté par-dessus la lune. Ça va comme ça?

Voulez-vous connaître la météo? Il neige ici aujourd'hui. C'est terrible. Il y a 20 centimètres de neige.

La présidente: Très bien. Veuillez reprendre depuis le début, monsieur. Je vais réinitialiser le chronomètre.

Peter Menzies: Merci beaucoup.

À ce stade, plusieurs personnes vous ont fait savoir que l'état de santé de nombreux organismes de presse au Canada est précaire. À en juger par les demandes croissantes de subventions, la situation est encore plus grave qu'en 2018, lorsque les éditeurs avaient pour la première fois convaincu le gouvernement d'intervenir. Cela pourrait indiquer que, si les solutions actuelles ont permis d'assurer des soins palliatifs à plusieurs entreprises, la plupart des journalistes dépendent désormais des couloirs du pouvoir qu'ils sont censés surveiller au nom du public.

À moins que des changements significatifs ne soient apportés, cette dépendance ne fera que s'accroître à mesure que la liste des organisations réclamant davantage de fonds s'allonge. Ainsi, les conditions de concurrence de l'industrie de l'information resteront instables et son contenu sera de plus en plus perçu avec méfiance. Cela aura pour effet de freiner les investissements des innovateurs qui cherchent à créer de nouvelles plateformes indépendantes et durables, adaptées au XXI^e siècle.

Cela a été la tendance depuis 2019, date à laquelle le crédit d'impôt « temporaire » pour la main-d'œuvre journalistique a été introduit pour les journaux. Amélioré en 2023, il en est désormais à sa huitième année.

L'initiative en faveur du journalisme local, initialement annoncée en 2019 comme un plan de cinq ans doté de 50 millions de dollars, se poursuit également, sous une forme renforcée.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, quant à lui, travaille à assurer un soutien financier accru pour les actualités diffusées à la télévision, tandis que la CBC, le plus grand employeur de journalistes au pays, a reçu 150 millions de dollars supplémentaires. Il y a ensuite le fonds Google, doté de 100 millions de dollars, qui compense en partie la perte de revenus occasionnée par le retrait de Facebook en tant que plateforme de diffusion. Bien sûr, il y a également le Fonds du Canada pour les périodiques.

Cela représente une somme importante, mais tôt ou tard, les médias n'auront plus d'autres sources de fonds. C'est donc le moment opportun pour faire une pause et réfléchir à la question de savoir si les approches actuelles permettent d'atteindre les résultats souhaités en matière d'intérêt public, quels sont ces résultats, et ce que font différemment ceux qui réussissent.

Si l'intérêt général consiste à soutenir des entreprises dont les modèles économiques sont défaillants, il faut accepter que cela fausse les règles du jeu au détriment de ceux qui s'efforcent de créer des modèles durables, indépendants et dignes de confiance. Si, en revanche, le gouvernement cherche à soutenir l'intérêt général d'une nation composée de citoyens bien informés, une approche entièrement nouvelle s'impose. Cela commence par l'élaboration, par les décideurs politiques, d'une plateforme politique à l'échelle de l'industrie, axée sur la réalité du XXI^e siècle, à savoir que tous les médias convergent vers Internet.

Des sondages indiquent également qu'une grande majorité de Canadiens craignent que la dépendance des médias à l'égard du gouvernement n'ait un impact négatif sur leur objectivité. Depuis 2018, la confiance dans l'information au Canada est en déclin. La corrélation n'est pas toujours synonyme de causalité, bien sûr, mais cela coïncide avec le financement gouvernemental des organes de presse.

D'autres suggestions positives peuvent être trouvées dans un document d'orientation de l'Institut Macdonald-Laurier, dont je suis le co-auteur, intitulé *...and now, the news*. Il propose une autre voie à suivre pour parvenir à une industrie de l'information durable, fiable, innovante et indépendante. Je vous invite à le lire.

Entretemps, voici les mesures que je propose pour promouvoir une industrie de l'information durable, indépendante et fiable. Premièrement, il faudrait élaborer une politique nationale pour l'industrie de l'information qui considère les organisations journalistiques comme un secteur unique. Cela nécessiterait que l'industrie forme une nouvelle association globale qui pourrait, à la place d'un comité nommé par le gouvernement, déterminer ce qui constitue une organisation journalistique canadienne qualifiée.

Ensuite, il convient de supprimer progressivement les subventions directes et de mettre en œuvre des politiques qui non seulement encouragent la production d'informations et l'emploi de journalistes, mais garantissent également que les informations produites soient effectivement consommées. Subventionner les consommateurs par le biais de crédits d'impôt ou de déductions fiscales renforcés pour les abonnements est une approche neutre qui encourage la consommation d'informations, le choix et la concurrence. Le Portugal, par exemple, finance des abonnements de deux ans à des médias numériques pour les 15 à 18 ans.

Ensuite, il faudrait exiger que les entreprises bénéficiant de financements ou de contrats publics rendent des comptes publiquement et affichent de manière visible les détails de ces relations; limiter l'accès aux avantages liés à la production aux organisations à but non lucratif; insister pour que tous les bénéficiaires d'un soutien direct des contribuables accordent un espace aux commentaires de réfutation, en particulier lorsqu'il s'agit de discussions sur les politiques publiques ayant une incidence sur les organes de presse; et renforcer la protection des droits d'auteur pour les abonnements aux médias d'information.

La voie sur laquelle s'engagent actuellement l'industrie et le gouvernement ne fera qu'entraîner une demande croissante de « menottes dorées ».

Merci beaucoup.

• (0855)

La présidente: Merci à vous.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par M. Diotte pour six minutes.

Monsieur, vous avez la parole.

Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Merci, madame la présidente.

Je commence par Sheila Gunn Reid.

Madame Gunn Reid, vous êtes à la fois rédactrice en chef de Rebel News et présidente de l'Independent Press Gallery. Je sais que votre organisation est en activité depuis 2015. Vous êtes très connue et vous révélez des informations de dernière minute, mais vous affirmiez être écartée par le gouvernement libéral et d'autres instances. Pouvez-vous me donner quelques exemples précis concrets de la manière dont vous avez été écartée?

Sheila Gunn Reid: Je peux m'adresser directement au Parti libéral du Canada. J'ai mentionné dans ma déclaration liminaire que nos journalistes se sont vu refuser l'accréditation lors du dernier congrès. Ils ont été contraints de mener leurs entrevues à l'extérieur

du lieu de la réunion. Cependant, ce n'est pas la seule manière dont on nous empêche de demander des comptes aux politiciens au nom du public de ce pays.

Les tribunes de presse, notamment ici à Ottawa et dans les assemblées législatives dans tout le pays, empêchent nos membres de les rejoindre. L'Alberta constitue une exception à cette pratique. Même si la tribune de presse de l'Assemblée législative de l'Alberta a voté pour exclure les journalistes de Rebel News, nous avons pu obtenir une accréditation par l'intermédiaire du bureau du président de l'Assemblée, car le gouvernement de l'Alberta s'est engagé à collaborer avec les journalistes de tous les horizons politiques.

Il est étrange qu'un groupe restreint de vos concurrents puisse se réunir après avoir reçu des subventions gouvernementales afin de protéger leur accès exclusif aux politiciens. Ce n'est pas ainsi que le journalisme est censé fonctionner.

Kerry Diotte: Il semble qu'aujourd'hui, la grande majorité des médias reçoivent un financement direct du gouvernement. N'est-il pas inévitable que cela ait un impact sur leur objectivité?

Sheila Gunn Reid: Nous avons écouté la déclaration liminaire de la Guilde canadienne des médias, qui laissait très clairement entendre que la majorité des salles de rédaction de ce pays sont subventionnées par le gouvernement, de manière directe ou indirecte, par le biais de crédits d'impôt accordés aux organisations journalistiques canadiennes admissibles. Comment pourrait-on être incités à demander des comptes au gouvernement, si votre salle de rédaction dépend de lui pour sa survie?

• (0900)

Kerry Diotte: Parlez-nous un peu de Rebel News et de la taille de votre organisation. J'imagine que vous êtes peut-être une organisation plus importante que certains membres de la tribune de la presse ici à Ottawa. Pourriez-vous me fournir des détails précis concernant votre audience, votre portée, etc.?

Sheila Gunn Reid: Selon les jours, nous sommes le plus grand organe de presse indépendant du Canada. Nous avons des journalistes partout au pays. Nous avons des journalistes en Australie.

Je vais vous donner un exemple. Pendant le « convoi de la liberté », bien que l'édifice de la CBC se trouve juste en face de l'endroit où nous sommes assis en ce moment, notre couverture du « convoi de la liberté » a éclipsé celle de la CBC, car nous avions des journalistes indépendants, sur le terrain, dans les rues, qui parlaient aux gens.

Le paysage médiatique est en évolution. Vous n'avez plus besoin de camions satellites ni de salles de rédaction coûteuses, et pourtant ces organisations ne subissent pas la correction du marché qu'elles mériteraient à juste titre, à cause des subventions gouvernementales accordées aux organes de presse défaillants. Ils ne font pas preuve d'innovation, car le gouvernement entrave cette innovation par le biais de subventions.

Kerry Diotte: J'étais membre de la tribune de presse en Alberta, et je trouve personnellement très frustrant que la tribune de presse d'Ottawa ne vous autorise pas à en devenir membre. Comment une telle chose est-elle possible?

Sheila Gunn Reid: La tribune de presse est autonome, mais cette autonomie s'accompagne d'un certain niveau de protectionnisme. Si les journalistes en activité dans ce pays, de tous les horizons politiques, veulent demander des comptes à leur gouvernement, ils devraient pouvoir le faire. Ils devraient être en mesure de travailler sur la Colline. Ils devraient pouvoir interroger les politiciens de gauche comme de droite et s'adresser à leur public. Le fait que cela ne se produise pas se reflète dans l'échec du paysage médiatique. Plus personne ne regarde les médias traditionnels.

L'audience de la CBC est une erreur d'arrondi statistique. Pourquoi en est-il ainsi? C'est parce qu'elle ne reflète pas la diversité de ce pays ni l'éventail politique, alors même que le mandat de la CBC stipule qu'elle devrait le faire. Les gens ne regardent plus les médias traditionnels, car ils ont l'impression qu'ils ne se soucient pas d'eux. Ils ne sont pas traités de manière honnête par les médias. C'est pourquoi les médias continuent de venir quémander auprès du gouvernement, pour en demander plus.

Kerry Diotte: Les Canadiens et les autres journalistes ne devraient-ils pas être préoccupés par cela?

Sheila Gunn Reid: Absolument. Lorsque nous constatons la baisse de la confiance envers les médias dans ce pays, nous pouvons directement attribuer cela au comportement des médias. Je vais vous donner un exemple. Lors du débat des chefs, une controverse a éclaté dans la salle de presse. Tout cela a été filmé. Des journalistes indépendants ont été victimes de harcèlement en milieu de travail à l'intérieur de la salle des médias de la commission des débats. Les journalistes de Rebel News étaient au cœur de cette affaire. La CBC est passée à l'antenne, a accusé nos journalistes de désinformation, puis nous a refusé le droit de réponse. En fait, au lieu de nous accorder le droit de réponse, ils ont alerté le SPVM à notre sujet. Ce n'est pas une pratique journalistique appropriée...

La présidente: Merci. Le temps imparti pour cette question est écoulé.

[Français]

Martin Champoux: Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

J'ai laissé le tour de parole de mes collègues conservateurs se terminer, mais il est impossible de continuer ainsi. C'est insupportable. Il est impossible de suivre l'interprétation adéquatement.

Je demande vraiment que le problème soit réglé ou que nous changions de salle, parce que, présentement, nous ne pouvons pas travailler comme ça.

[Traduction]

La présidente: Très bien. Nous allons interrompre la séance et peut-être changer de salle, car la situation sonore est intenable.

● (0900) _____ (Pause) _____

● (0910)

La présidente: Je reprends cette réunion. Je vous remercie tous de votre patience.

Je vais maintenant céder la parole à M. Al Soud. Vous avez la parole pour six minutes.

Fares Al Soud (Mississauga-Centre, Lib.): Je vous remercie, madame la présidente.

Merci à vous tous d'être parmi nous aujourd'hui.

Jusqu'à présent, nos discussions ont principalement porté sur les aides publiques, l'importance du journalisme pour la démocratie et les risques liés aux déserts médiatiques. Aujourd'hui, mes questions porteront sur la notion de souveraineté en matière de contenu, les nouvelles plateformes par rapport au journalisme traditionnel, les défis auxquels sont confrontés les jeunes professionnels qui font leurs débuts dans cette industrie, ainsi que les défis précis à Mississauga-Centre.

[Français]

Monsieur Champagne, dans des communautés comme celle de Mississauga-Centre, les gens naviguent souvent entre plusieurs sources d'informations, parfois dans différentes langues et sur différentes plateformes, et avec des degrés de confiance très différents. Je sais que c'est aussi la réalité dans plusieurs régions du Québec.

La diversité des voix et des perspectives est certainement une force, mais elle signifie aussi que les gens interagissent souvent avec des sources d'informations très différentes.

D'après vous, comment le journalisme maintient-il une norme de crédibilité commune dans ce type d'environnement fragmenté?

Éric-Pierre Champagne: Je dirais que, pour devenir membres, les journalistes que nous représentons à la FPJQ doivent respecter le guide de déontologie.

Nous avons un guide de déontologie très clair. Je ne vous ferai pas la nomenclature des normes, mais il y a des normes en matière d'indépendance, de conflits d'intérêts et de choses de ce genre. Ça assure quand même une certaine qualité, si on veut, et une certaine rigueur. La FPJQ n'est pas la seule, il y a d'autres organisations, mais elle est un des chiens de garde du journalisme au Québec. Nous tentons de nous assurer que nos membres respectent les règles.

Comme je l'ai dit, nous avons environ 1 400 membres. Ce sont des journalistes, des chercheurs, des animateurs; il y a donc à peu près tous les métiers de l'information. Je parle de journalistes, je ne suis pas dans l'opinion. Je ne parle pas des gens qui ont des tribunes. Ça, c'est une autre question et un autre dossier. Cependant, pour ce qui est des journalistes, nous cherchons à faire respecter cette rigueur par le respect des normes déontologiques.

Fares Al Soud: La Fédération a traditionnellement mis l'accent sur les normes professionnelles et l'éthique comme fondements du journalisme.

D'après vous, dans l'environnement actuel, où le public s'attend parfois à ce que des journalistes prennent des positions plus évidentes sur des questions majeures, ces normes traditionnelles sont-elles en train d'évoluer?

● (0915)

Éric-Pierre Champagne: Je sais qu'il y a beaucoup de questions à ce sujet. Pour ma part, je trahis peut-être mon âge: j'ai 59 ans. Je suis journaliste et reporter. Je n'ai jamais été chroniqueur de ma vie, je ne donne pas mes opinions dans mes textes. Je communique les faits et j'essaie de garder un équilibre.

Donc, je ne crois donc pas que cette norme devrait changer. Je pense qu'il est important que les journalistes ne soient pas des militants, qu'ils donnent un droit de parole équilibré et qu'ils fassent un travail rigoureux. Je pense que cette façon de faire doit demeurer, même dans un monde qui change. De plus, je pense que c'est ce que les gens veulent, c'est ce que les gens attendent des journalistes. Ils attendent cette rigueur essentielle au travail journalistique. Toutefois, comme je vous l'ai dit, j'exclus le volet opinion.

Je pense que, malgré les changements qu'on a vécus, cette norme ne devrait pas être affaiblie. Je pense même que ça devrait être le contraire.

Fares Al Soud: Merci, monsieur Champagne.

[Traduction]

Monsieur Menzies, vous avez précédemment fait valoir que les défis auxquels est confronté le journalisme sont souvent mal diagnostiqués, et que le problème ne réside pas simplement dans la perte de revenus, mais dans l'évolution du comportement du public et de la pertinence du journalisme. Vous avez également fait valoir que les médias surestiment peut-être l'intérêt que porte le public à leurs difficultés internes, et vous vous êtes toujours montré sceptique quant à l'intervention du gouvernement comme solution aux défis de l'industrie. Selon vous, quel est, le cas échéant, le rôle approprié du gouvernement pour assurer la survie du journalisme local et d'intérêt public?

La présidente: Monsieur Menzies, avez-vous entendu la question? Elle s'adressait à vous.

Peter Menzies: Je suis désolé, mais je n'ai pas entendu.

La présidente: Je vous accorde une minute de plus, monsieur Al Soud. Voulez-vous répéter votre question?

Fares Al Soud: Avec plaisir. Vous avez précédemment fait valoir que les défis auxquels est confronté le journalisme sont souvent mal diagnostiqués, et que le problème ne réside pas simplement dans la perte de revenus, mais dans l'évolution du comportement du public et de la pertinence du journalisme. Vous avez également fait valoir que les médias surestiment peut-être l'intérêt que porte le public à leurs difficultés internes, et vous vous êtes toujours montré sceptique quant à l'intervention du gouvernement comme solution aux défis de l'industrie. Selon vous, quel est, le cas échéant, le rôle approprié du gouvernement pour assurer la survie du journalisme local et d'intérêt public?

Peter Menzies: Le rôle principal devrait être d'élaborer une véritable politique nationale de l'industrie de l'information. À l'heure actuelle, le problème, c'est qu'on est un peu dispersés. Il y a la radiodiffusion ici, des médias indépendants là-bas et des journaux ici. Dans l'industrie de l'information, il n'y a plus vraiment de domaines distincts. Les radiodiffuseurs produisent des informations écrites. Les journaux produisent des contenus vidéo et audio.

En ce moment, chaque fois que le gouvernement tente de résoudre un problème, il crée un déséquilibre ailleurs. Si vous accordez 150 millions de dollars à la CBC, qui est un concurrent commercial, vous faussez en réalité les règles du jeu au détriment des autres concurrents. Si vous injectez de l'argent dans les journaux, vous déséquilibrez la situation au détriment des radiodiffuseurs, et vous compensez cela en aidant les radiodiffuseurs. C'est une manière absurde de procéder. Si vous voulez vraiment obtenir un bon résultat, vous devez comprendre et vous projeter dans ce siècle, qu'il s'agit d'un seul et même secteur — celui de l'information. En

suite, vous pourrez élaborer des politiques publiques pour soutenir cela.

L'une de mes principales recommandations — il y en a plusieurs dans le document — est de subventionner le consommateur, et non le producteur. Il est inutile de subventionner la production de quelque chose qui n'est pas consommée. Je pense que c'est une approche totalement erronée. C'était peut-être acceptable à titre temporaire, mais à long terme, il faut vraiment prendre du recul, examiner la situation et cesser de passer d'une crise à l'autre en essayant de résoudre le problème au cas par cas.

La présidente: Il vous reste 10 secondes.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour six minutes.

Martin Champoux: Merci, madame la présidente.

Madame Gunn Reid, je vais vous poser ma première question.

Vous décrivez Rebel News comme un média rigoureux. Est-ce que vous faites du journalisme rigoureux et de qualité?

[Traduction]

Sheila Gunn Reid: Je dirais que je suis une journaliste rigoureuse. Et je pense que nos journalistes s'engagent à suivre les faits, où qu'ils mènent.

[Français]

Martin Champoux: Ce matin, nous avons eu des problèmes techniques ici, au Comité. Votre patron, qui est ici dans la salle et qui suit la réunion du Comité, a écrit un gazouillis selon lequel nous avions délibérément suspendu la séance du Comité pour vous empêcher de vous exprimer. Est-ce que vous considérez que c'est ce qui s'est passé? Est-ce que vous appuyez cette affirmation que votre patron a publiée sur X? Vous étiez témoin de ce qui s'est passé. Est-ce que vous êtes d'accord sur cette affirmation?

• (0920)

[Traduction]

Sheila Gunn Reid: Je ne peux pas me prononcer sur la cause des éventuels problèmes techniques, s'il y en a eu. De mon côté, tout fonctionnait bien.

[Français]

Martin Champoux: Donc, considérez-vous qu'affirmer que le Bloc québécois a demandé volontairement d'annuler la réunion parce qu'on voulait vous empêcher de témoigner, sans avoir vérifié davantage les faits, c'est faire du bon journalisme?

[Traduction]

Sheila Gunn Reid: Je n'ai pas dit cela.

[Français]

Martin Champoux: D'accord, mais Rebel News, par la voix de son patron, l'a affirmé sur X. Je ne faisais que soulever ce point-là. Vous avez vous-même parlé de la diversité des voix et de la rigueur du journalisme, entre autres, donc je trouvais qu'il était important de souligner que ce qui s'est passé ce matin était un problème technique, et que le Bloc québécois n'avait pas essayé de stopper les procédures. Au contraire, nous avons tenté de régler un problème pour permettre à tout le monde de s'exprimer correctement dans les deux langues officielles, afin que ceux qui sont intéressés par le sujet puissent suivre nos débats et écouter ce que chacune d'entre vous, les voix souvent divergentes, mais qui représentent le journalisme d'aujourd'hui, a à exprimer. Je voulais juste soulever cet élément.

Je voudrais quand même souhaiter la bienvenue à tous les témoins. Je les remercie d'être ici. Au Comité, c'est une étude que nous trouvons très importante.

Je vais poser une première question à mes amis les journalistes indépendants.

Madame Villalba, monsieur Lamoureux, est-ce que, dans l'univers journalistique d'aujourd'hui, il est difficile de se faire considérer comme un journaliste crédible quand on est un journaliste indépendant? Compte tenu de la prolifération et de la grande quantité — je ne le dis pas du tout dans un sens négatif — de nouveaux journalistes indépendants qui profitent des nouvelles plateformes pour faire du journalisme, est-ce qu'il est difficile de se faire reconnaître comme étant crédible?

Samuel Lamoureux (professeur, Communication, Université TÉLUQ, Association des journalistes indépendants du Québec): Bonjour, monsieur Champoux.

Je suis membre du conseil d'administration de l'AJIQ. Je fais aussi de la recherche sur le journalisme indépendant. Je pense que la question n'est pas de savoir s'il est dur de se faire reconnaître, mais plutôt de savoir s'il est difficile de valoriser son travail dans un environnement en ligne, où l'économie informationnelle est désormais complètement entre les mains des plateformes en ligne, qui ont un modèle d'affaires basé sur la rentabilité. Maintenant, l'économie n'est plus basée sur le salaire, elle est basée sur la rentabilité.

Il est facile de produire en ligne. Il est très facile de publier du contenu, par exemple. Plusieurs personnes font ça, notamment des journalistes, des influenceurs, et même un mélange entre les deux. Maintenant, oui, il est très facile de publier du contenu en ligne, mais il est extrêmement difficile de le valoriser. C'est quasiment impossible, surtout en français. En ligne, si vous parlez en français sur YouTube, Meta ou TikTok, il est extrêmement dur de se faire valoriser. Ça vous prend des commanditaires privés, mais si vous avez des commanditaires, ça peut mettre au défi votre déontologie.

Pour moi, la question n'est pas celle de la crédibilité, mais plutôt celle de la valorisation du travail. Le travail a été dévalorisé, parce qu'on est dans une économie de rentabilité, qui n'est plus du tout une économie basée sur le salaire. Là, je parle de l'économie numérique. Donc, c'est ça, la question.

Martin Champoux: Je vais vous poser une question similaire, monsieur Champagne et madame Mac Farlane.

Monsieur Champagne, ce n'est pas votre première visite, et je sais que nous avons déjà parlé de la difficulté de maintenir ou d'améliorer la crédibilité des journalistes qui font du journalisme à

la façon traditionnelle. On parle des médias qui sont établis depuis longtemps. Cet univers très changeant est un défi pour les journalistes de carrière, pour les journalistes, dans votre cas à *La Presse*, ou qui travaillent pour *Le Canada Français*, comme Mme Mac Farlane.

Comment la FPJQ peut-elle s'assurer de valoriser ces valeurs du journalisme, ces principes fondamentaux du métier, dans cet univers où on voit beaucoup de commentariat, d'opinions et de journalisme militant? Qu'est-ce que vous avez comme moyens de maintenir la crédibilité de votre fédération et de vos membres?

Éric-Pierre Champagne: Je vous dirais que le premier moyen que nous avons est de distribuer des cartes de presse aux gens qui font des demandes pour être membres de la FPJQ. Comme je l'ai expliqué plus tôt, nous avons des critères, notamment le respect du guide de déontologie.

Évidemment, les gens doivent aussi faire un travail journalistique reconnu. Nous faisons une vérification. La vérification va peut-être être un peu plus courte pour quelqu'un comme moi, puisque je suis là depuis très longtemps, mais, pour de nouvelles personnes qui font une demande, nous allons vérifier le type de travail qu'elles font. Est-ce qu'elles font un travail journalistique? Est-ce que c'est leur principale occupation? Je comprends la réalité des pigistes, mais si un pigiste travaille aussi dans une firme de marketing, par exemple, ça peut devenir problématique.

Nous avons ce genre de critères. Nous accordons, ou pas, la carte de presse qui est, en quelque sorte, un sceau de crédibilité. C'est un peu comme ça que nous contrôlons les choses.

• (0925)

Martin Champoux: Il y a des voix qui se font entendre — peut-être un peu plus fortement à l'heure actuelle — et qui suggèrent qu'il pourrait exister un ordre professionnel pour le journalisme. Il y a des voix pour et des voix contre, tous les arguments sont probablement valables.

Est-ce que vous avez une opinion là-dessus? Pensez-vous que ce serait un outil qui permettrait de mieux différencier le commentariat ou le journalisme d'opinion du journalisme qui se veut indépendant et factuel? Qu'est-ce que vous pensez de cette idée?

Éric-Pierre Champagne: Nous pensons que ce n'est pas une bonne idée.

Effectivement, on parle beaucoup d'un ordre professionnel, mais ce dont on ne parle pas, c'est des problèmes qu'il y aurait pour le mettre en place.

Premièrement, un ordre professionnel devient un permis pour s'exprimer dans les médias. Donc, dès le départ, ça crée un problème vis-à-vis des chartes des droits et libertés, car on décide à qui on donne la permission de s'exprimer dans les médias.

Ensuite, un ordre professionnel vient codifier les rapports entre un professionnel et un client ou un patient. Or, ce n'est pas ce que fait le journaliste. Il n'a pas de rapport individuel avec le public, il a un rapport collectif. Donc, il y a cette difficulté.

À notre avis, une autre difficulté qui se présente est de déterminer à qui on donne la carte et qui peut devenir membre. Dans la nouvelle génération, beaucoup de journalistes ont étudié en journalisme. Toutefois, il y en a plein, comme moi et mes collègues, qui ont fait des études en physique, en chimie ou en histoire, donc il devient très difficile d'intégrer ça.

La présidente: Merci.

Je suis désolée, nous n'avons plus de temps pour cette question. Nous pourrions peut-être y revenir plus tard.

[Traduction]

Je vais donner la parole à Mme Thomas pour cinq minutes.

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Merci beaucoup.

Ma question s'adresse à M. Menzies.

Dans une entrevue accordée à The Hub, vous avez notamment déclaré que l'ère des médias libres, indépendants et dignes de confiance au Canada est révolue. C'est une affirmation assez audacieuse. J'aimerais donc vous demander d'expliquer pourquoi vous tirez cette conclusion et quelles en sont les implications.

Peter Menzies: Eh bien, l'industrie n'est plus indépendante. Elle dépend en grande partie des subventions gouvernementales pour le moment. Au Québec, c'est le cas de près de 100 % des salles de rédaction, entre les subventions provinciales et fédérales. L'image de l'indépendance a disparu. Comme j'ai essayé de le dire récemment, ce détachement, autrefois sacré, entre les médias et le gouvernement... Cette relation ne devrait jamais être complaisante. Elle ne devrait jamais même donner l'apparence d'être complaisante. Si l'on doit parler de « défaut », pour reprendre l'expression de quelqu'un d'autre, cela devrait toujours être négatif dans ce contexte. La relation peut être cordiale, mais elle ne devrait pas être complaisante. Cela a en quelque sorte mis fin à l'image d'indépendance.

Je ne veux pas pour autant insulter les journalistes. Ils peuvent être purs comme la neige, mais le public ne les perçoit plus comme indépendants. Une fois que l'on a perdu ce lien avec le public, cette époque est bel et bien révolue, et nous sommes désormais entrés dans une nouvelle ère. C'est un nouveau monde intéressant, et si nous continuons sur cette voie, comme j'ai tenté de le souligner lorsque j'ai parlé des demandes de subventions, ce lien entre le journalisme et le gouvernement ne fera que se resserrer. À mesure qu'il se renforcera, la confiance du public envers ces deux institutions va décliner.

Rachael Thomas: Lors de l'entrevue, vous avez justement abordé le sujet de la confiance du public envers les médias. Vous avez déclaré que les subventions alimentaient un déficit de confiance et que l'érosion d'une telle confiance risquait d'inciter de plus en plus de personnes à se tourner vers des sources d'information en ligne non professionnelles.

Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Peter Menzies: On assiste à une fragmentation du marché qui est assez évidente pour la plupart des gens. L'une des difficultés, c'est qu'on fait un peu du magasinage des médias. Si vous penchez plutôt vers la droite, il existe un certain nombre d'organisations de « journalisme militant », comme je les appelle, vers lesquels vous pouvez vous tourner pour voir vos opinions confortées. Ils peuvent aussi produire des informations nouvelles, mais il y a peu de chances que vous vous y rendiez.

C'est la même chose du côté gauche du spectre. Il y en a des dizaines. Vous n'allez pas là-bas en disant, « Bon sang, je n'avais jamais vu les choses sous cet angle », ou « Eh bien, je ne savais pas ça », ou encore « Cette députée que je croyais détester, peut-être qu'elle n'est pas si mauvaise, peut-être qu'elle n'est pas folle ».

Rien ne vient perturber le cours de votre pensée, déjà prédéterminée, à moins que vous ne fassiez du magasinage. C'est dangereux,

car on se retrouve avec une société très segmentée, et les gens commencent à considérer ceux qui ont des opinions contraires comme un danger et une menace, si bien que tout à coup, ces opinions doivent être contrôlées. Dès qu'un gouvernement estime qu'il doit contrôler ces opinions qu'il juge inacceptables, un autre gouvernement va suivre et contrôler l'autre camp. Je pense que la route que nous empruntons en ce moment est très dangereuse.

● (0930)

Rachael Thomas: Une observation que je ferais, et les données semblent le confirmer, est que, à mesure que les médias deviennent plus partiaux dans le sens où ils prennent soit le côté gauche soit le côté droit du spectre politique, puis amplifient ce point de vue sans tenir compte de ce qui pourrait se trouver au centre, ou même simplement raconter des histoires sans aucun parti pris, comme on voit de moins en moins cela, comme vous le soulignez... Au fur et à mesure que tout cela se produit, la confiance s'érode. Les gens ne savent pas toujours quand on leur dit la vérité factuelle et quand on leur raconte une histoire sous un angle particulier ou en essayant de faire valoir un point de vue précis. Comment surmonter cela dans notre système?

Peter Menzies: Je pense que le journalisme porte lui-même une grande part de responsabilité. L'abandon, dans de nombreuses salles de rédaction, de l'idée d'objectivité s'inscrit dans un débat plus large sur les changements sociaux et ce genre de choses. Ce n'est pas ce que veulent les gens. La première obligation des journalistes doit être envers leurs lecteurs qu'ils doivent servir comme ils souhaitent être servis. Ce qu'ils souhaitent, c'est qu'on leur donne tous les faits et qu'ils puissent se forger leur propre opinion. Vous pouvez donner vos opinions ailleurs si vous le souhaitez, mais s'il vous plaît, contentez-vous de me servir.

Je ne pense pas que cela se passe très bien. Je pense que cela tient en partie au fait que les journalistes eux-mêmes et les rédactions doivent se réengager envers certaines valeurs fondamentales. Je veux dire, cette industrie n'a jamais été parfaite. Cela a toujours été un métier rude et tumultueux. Mais on doit revenir aux valeurs fondamentales qui consistent à être francs et objectifs, ou du moins s'efforcer de l'être autant que possible. Nous savons tous que c'est difficile, mais il y a toutes sortes de choses difficiles dans la vie.

La présidente: Vous avez bien soulevé votre point. Je vous remercie, monsieur.

Je vais maintenant céder la parole à M. St-Pierre.

[Français]

Vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Merci, madame la présidente.

C'est un plaisir pour moi de remplacer la députée Royer.

J'ai étudié le journalisme très brièvement au début de ma vingtaine. Cela fait quelques années maintenant et, malheureusement, j'ai fini par m'orienter vers des études de droit. Je suis ravi d'être ici aujourd'hui, car cela me permet de renouer avec mon passé. J'ai brièvement rêvé de devenir correspondant de guerre, mais je m'arrête là.

[Français]

J'aimerais remercier tous les témoins d'être ici.

Monsieur Éric-Pierre Champagne, pouvez-vous désigner une ou deux réformes à cibler, qui pourraient tirer parti des atouts existants dans le secteur tout en comblant les lacunes qui y persistent, telles que la desserte d'information en milieu rural ou la volatilité financière? Qu'est-ce que vous recommanderiez au Comité?

Éric-Pierre Champagne: Oui, tout à fait.

Avant, j'aimerais seulement donner une précision concernant l'intervention du témoin précédent, qui parlait de l'indépendance des médias qui reçoivent des fonds publics. J'aimerais qu'on aille demander à M. François Legault, de la Coalition Avenir Québec, s'il a trouvé que les médias étaient complaisants à son endroit. Je ne pense pas que les médias ne sont pas indépendants parce qu'ils reçoivent des fonds publics — au contraire.

Cela étant dit, une des demandes que j'ai faites tout à l'heure concerne le crédit de taxes pour les placements publicitaires. Nous trouvons absolument aberrant que des annonceurs qui placent des publicités sur des plateformes étrangères puissent déduire 50 % de leurs dépenses. Un annonceur qui ferait une publicité dans le *New York Times*, dans l'*USA Today* ou n'importe quel autre média ne pourrait pas déduire ces dépenses. Pourtant, si c'est sur Facebook ou Google — des plateformes étrangères, je le rappelle —, on peut déduire ces dépenses. C'est complètement injuste pour les médias canadiens, qui doivent se battre contre des géants qui ont des machines de guerre publicitaires. De plus, ces derniers sont avantagés du fait que les entreprises qui placent des annonces sur ces plateformes peuvent déduire leurs dépenses.

Ça fait très longtemps que cette demande est faite par la FPJQ et d'autres acteurs de l'industrie et c'est resté lettre morte. Je ne comprends pas. Ça ne coûterait rien au gouvernement. Je le demande encore, et j'espère que nous allons être entendus puisque c'est une mesure qui pourrait aider. Je pense qu'à peu près tout le monde autour de la table serait d'accord sur ça. Il n'y a aucune raison d'encourager des plateformes étrangères qui, notamment, favorisent la désinformation.

• (0935)

Eric St-Pierre: Je vous remercie de cette recommandation. C'est bien noté.

J'aimerais saluer les journalistes de *La Presse* et du *Devoir*, au Québec. Ils sont très forts, et c'est très important pour la démocratie au Québec et au Canada.

Je suis curieux d'entendre votre opinion sur le rôle des influenceurs sur les réseaux sociaux. Je pense à Alexplique, par exemple, qui joue un rôle assez important. Pouvez-vous parler du rôle des influenceurs sur le journalisme?

Éric-Pierre Champagne: Le phénomène qu'on voit et qui apparaît, on ne le nie pas. Vous parlez d'Alexplique. Elle fait un travail intéressant, je trouve. Cela étant dit, ce que ces gens font, c'est de la vulgarisation, du décryptage. Sans le travail des médias dits traditionnels — j'aime mieux l'expression « médias de référence » —, je ne sais comment ils arriveraient à faire leur travail. Ce qu'ils font, c'est qu'ils s'informent de plusieurs sources, et ils viennent décortiquer ça pour un jeune public, entre autres. Ils font un bon travail — je ne dis pas le contraire —, mais, sans le travail des journalistes dans tous les médias, petits et grands, peut-être qu'ils auraient plus de difficulté à faire ce qu'ils font. Nous saluons ce qu'ils font, mais il faut aussi rappeler qu'un écosystème existe et qu'il permet à ce genre de reportage d'apparaître.

Eric St-Pierre: Merci.

Madame Villalba, pouvez-vous parler de la santé des marchés médiatiques francophones au Québec et aussi dans les communautés francophones minoritaires à l'extérieur du Québec? Je pense notamment aux Franco-Ontariens et aux Acadiens. Les mesures de soutien ciblées atteignent-elles les résultats escomptés?

Samuel Lamoureux: Que voulez-vous dire par « santé »? Voulez-vous dire la santé économique?

Eric St-Pierre: Je parle de la santé économique ou financière.

Samuel Lamoureux: Parlez-vous de la santé médiatique des communautés rurales?

Eric St-Pierre: Je parle des communautés rurales, mais aussi des défis des francophones à l'extérieur du Québec. Je parle du Nouveau-Brunswick ou de l'Ontario.

Samuel Lamoureux: Je fais un projet de recherche en ce moment même. J'ai interviewé à peu près 25 journalistes travaillant notamment dans des régions rurales, par exemple la Côte-Nord ou la Gaspésie. Ce sont des médias locaux. Je n'en ai pas au Nouveau-Brunswick. Ce que je remarque, c'est que les médias en région tiennent avec de la broche, avec très peu de moyens. Je fais des entrevues, et les gens me disent qu'avant, ils étaient 20 et que maintenant, ils sont 10, mais avec la même charge de travail, en plus du contenu des réseaux sociaux. C'est-à-dire qu'il y a beaucoup de tâches et très peu d'employés pour les exécuter. Maintenant, on a des gens qui font le travail d'environ cinq personnes en même temps, mais ce n'est pas mieux payé et c'est avec moins de moyens.

Le blocage des nouvelles sur Facebook en région, c'est majeur. Il y a des régions, notamment en Gaspésie et sur la Côte-Nord, où Facebook était comme la place publique. C'est là que les gens s'échangeaient des infos. Quand Facebook a bloqué les nouvelles, ça a été un choc majeur pour l'information de certaines communautés rurales, c'est sûr.

J'ai fait certaines recherches sur Facebook. Je pense que, de manière économique, Facebook a remplacé le journalisme par de l'information frauduleuse depuis 2024. Si on regarde les comptes Facebook, on se rend compte que 10 % des revenus de Facebook proviennent maintenant d'escroqueries en ligne, de fausses informations, de la publicité frauduleuse, de casinos en ligne et de trucs illégaux. Il me semble que ce serait un des points majeurs de réglementation qu'on pourrait imposer. Quelle entreprise peut avoir un modèle d'affaires basé sur l'escroquerie en ligne? C'est illégal, du moins dans ma tête. On a remplacé l'information par la fraude sur Facebook. Ça a une incidence majeure, surtout sur les communautés rurales, c'est sûr.

La présidente: Merci.

Monsieur Champoux, je vous donne la parole pour deux minutes et demie.

Martin Champoux: C'est très court, deux minutes et demie, mais je vais essayer d'utiliser ce temps de parole à bon escient.

Comme je l'ai dit tantôt, je suis pour une diversité des voix et des opinions. Je veux que les gens puissent aller s'informer là où ils le veulent, même si c'est pour aller se conforter dans leurs opinions. Il est correct que nous ayons cet écosystème, mais il faut que les choses soient bien définies et claires. Il faut qu'il y ait un code d'éthique pour tout le monde qui s'applique d'un bout à l'autre du spectre, qu'on soit à gauche ou à droite, qu'on soit dans l'opinion, dans le commentariat ou dans le journalisme rigoureux, peu importe.

Tantôt, on a parlé d'Alexane Drolet, ou Alexplique, qui fait un bon travail de vulgarisation. Elle dit aux jeunes qui la consultent de ne pas se fier qu'à elle et d'aller magasiner parmi les sources d'information, car il est important de diversifier ses sources. Il y a Farnell Morisset, qui fait aussi de la vulgarisation, mais c'est là que j'en arrive à ma question du point de vue éthique. Évidemment, quand on lit un peu les subtilités entre les lignes, on peut voir qu'il penchait peut-être vers un bord plus que l'autre, mais on apprend maintenant qu'il fait le saut en politique provinciale pour aller représenter le Parti libéral. Je trouve que ça contribue au cynisme chez les gens, qui ont déjà de la difficulté à avoir confiance dans leurs sources d'information.

J'aimerais entendre votre opinion là-dessus, rapidement. Je sais que nous n'avons que deux minutes et demie. Monsieur Champagne et madame Mac Farlane, je vous laisse commencer.

Éric-Pierre Champagne: Ce que vous venez de dire, ce n'est pas un problème nouveau. On peut mentionner Bernard Drainville et Christine St-Pierre. Il y a plein d'exemples.

• (0940)

Martin Champoux: Il y a aussi André Pratte.

Éric-Pierre Champagne: Ça existe, effectivement, je suis d'accord avec vous. Ça crée un malaise et ça peut entamer la confiance, mais nous sommes dans une société libre où les gens peuvent faire leurs propres choix. Dans le cas de Farnell Morisset, je ferais une distinction: il n'était pas un journaliste et il n'a jamais affirmé en être un.

Martin Champoux: Non, mais il fait de la vulgarisation sur des questions de société, et ça se présente sous la forme de journalisme. C'est pour ça que je disais que je suis pour la diversité, tantôt...

Éric-Pierre Champagne: Je comprends votre malaise et je le partage.

Martin Champoux: D'accord.

Allez-y, madame Mac Farlane.

Stéphanie Mac Farlane (rédactrice en chef, Le Canada Français, Fédération professionnelle des journalistes du Québec): Tantôt, on parlait de déontologie. En fait, quand un journaliste se présente en politique, nous lui retirons immédiatement sa carte de presse, conformément au guide de déontologie.

Martin Champoux: Toutefois, pendant ce temps, dans tout cet univers où on va puiser de l'information de différentes sources, il y a une confusion. Il y a quelque chose qui n'est pas clair nécessairement, et les gens peuvent ne pas faire la distinction entre un journaliste et M. Morisset, justement, qui ne fait pas du journalisme. Il n'a jamais prétendu en faire, mais ce n'est pas nécessairement la façon dont les gens vont le percevoir.

Je sais que je n'aurai pas le temps d'aller plus loin dans ce tour-ci, mais je trouve que c'est une réflexion que nous devrions avoir dans un sens plus large.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Monsieur Waugh, vous avez la parole pour cinq minutes.

Kevin Waugh (Saskatoon-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Il s'agit de notre quatrième réunion sur l'état des industries du journalisme et des médias. Cela représente environ huit heures.

En ce qui concerne l'impact de la propriété des médias sur l'équité dans les médias, je vous cède la parole, monsieur Menzies. Vous avez passé trois décennies dans la presse écrite. Vous avez été vice-président du CRTC pendant quatre ans.

Lorsque je regarde le *National Post*, il est détenu à 62 % ou 63 % par un fonds de couverture américain, le Chatham Asset Management, basé dans le New Jersey. Je pense que cela a marqué un tournant dans ce pays. Tout d'un coup, l'industrie de la presse écrite et les grands journaux de nombreuses villes ont changé lorsque cela s'est produit. Je n'ai pas besoin de vous dire que lorsque vous descendez l'autoroute Deerfoot Trail, vous pouvez voir que l'édifice emblématique du *Calgary Herald* est maintenant vendu. Les lettres du *Calgary Herald* ont disparu de l'édifice. C'est maintenant une installation U-Haul.

Je souhaiterais connaître votre avis sur la propriété des médias. Comment avons-nous pu permettre à un fonds de couverture américain d'acheter nos journaux les plus précieux dans ce pays?

Peter Menzies: Tout d'abord, je fais le signe de la croix chaque fois que je passe devant ce bâtiment.

Comment? Les entreprises sortaient de la faillite sous Canwest. C'est ainsi que Postmedia a été créée à l'origine. La structure de propriété a évolué au fil des ans. Je suppose que cela s'est produit pour la même raison que les subventions sont devenues courantes. C'est parce que les entreprises étaient trop grandes pour faire faillite. Les politiciens n'aiment pas les grandes faillites sous leur mandat, et c'est pourquoi on essayait d'obtenir le meilleur accord possible, même si ce n'était pas une super affaire.

En ce qui concerne la structure de propriété, quand on a affaire à un fonds spéculatif, le modèle financier est complètement différent. Il faut nourrir la bête. Cela devient une priorité. On n'a pas le temps de réfléchir à long terme. On n'a pas le temps de mettre en place des structures à long terme et ce genre de choses. Il faut effectuer ces paiements, et il faut les effectuer à temps. Cela devient la priorité. Cela peut poser un gros problème.

Lorsqu'on détient une entreprise individuelle, comme *The Globe and Mail*, on peut demander au propriétaire de faire preuve de patience, de tenir bon, de ne pas licencier de personnel et d'essayer d'investir dans le journalisme. Je pense que cette approche a plutôt bien fonctionné pour *The Globe and Mail*.

En substance, quand on a une presse libre, cela signifie qu'on peut être ce que l'on veut. La seule fois où cela fait une différence, c'est maintenant que le gouvernement s'est lancé dans le financement, le gouvernement et des personnes comme vous, monsieur Waugh, doivent examiner la situation et se demander ce qui est financé ici. Est-ce un fonds de couverture ou du journalisme?

C'est pourquoi je pense que l'une des solutions consiste à trouver des moyens de financer le consommateur. Laissons-le choisir ce qu'il veut lire ou ne pas lire. Subventionnez cela par des crédits d'impôt à leur intention. Le marché pourra alors réellement fonctionner, et vous obtiendrez une sorte de rétroaction. Vous obtiendrez un effet d'entraînement sur les opérateurs performants.

Au cours de mes 30 années dans le secteur, la question de savoir qui possède quoi et comment n'a jamais été l'affaire du gouvernement.

Kevin Waugh: Lorsque vous étiez au CRTC pendant ces quatre années... Vous avez passé 10 ans là-bas en tant que conseiller, aux côtés de Konrad von Finckenstein. Moi, j'étais à Bell Média. Des entreprises de télécommunications comme Bell et Rogers se sont soudainement mises à racheter des actifs dans ce pays.

Où voyez-vous cela? Vous étiez là lors du rachat du réseau CTV par Bell Média. Vous étiez là quand d'autres, comme Rogers, ont lancé Sportsnet, etc. Où est l'équité là-dedans? Est-ce simplement parce que les entreprises de télécommunications, comme Bell, Rogers, etc., ont les poches bien remplies et peuvent faire tout ce qu'elles veulent?

Quand vous étiez au CRTC, était-ce une sorte de simple formalité, alors qu'en réalité, elles ont bel et bien racheté le réseau CTV et d'autres?

• (0945)

Peter Menzies: Elles ne peuvent pas faire ce qu'elles veulent, car elles concluent un accord transactionnel avec le CRTC. Le CRTC leur octroie une licence et, en échange, elles acceptent de suivre certaines lignes directrices et certaines règles. C'est ce qui arrive avec tous les radiodiffuseurs...

Kevin Waugh: Permettez-moi de dire ceci. Je viens de Saskatoon. Bell Média n'a plus de bulletin de nouvelles local de fin de semaine. Lorsque j'y étais pendant 39 ans et demi, nous en avions un de midi, un de 18 heures et un de fin de soirée. Nous n'avons plus de bulletin de nouvelles de fin de semaine.

Je vais contester votre déclaration à l'égard du CRTC, car j'ai accueilli Mme Vicky Eatrises dans cette pièce. Le CRTC ne fait plus de suivi auprès des nouvelles télévisées locales, vérifiant le respect de leurs obligations en vertu de leur licence. Il a changé depuis que vous y étiez pendant 10 ans jusqu'à la situation actuelle. Il est trop occupé à faire d'autres choses.

Le CRTC, comme vous le savez, était chargé de la radio et de la télévision. Maintenant, il essaie de réglementer Internet. Voilà le problème. Vous étiez là. Vous pouviez à peine vous charger de la radio et de la télévision. Je viens de vous donner l'exemple de Bell Média qui ne respecte pas son contrat de diffuser des nouvelles locales à Saskatoon et à Regina les fins de semaine à 18 heures et à 23 h 30.

Peter Menzies: Bien sûr. Cela se produit. Ils voulaient probablement arrêter parce que personne ne les regardait...

La présidente: Je suis désolée. Nous n'avons pas le temps pour cette réponse.

Monsieur Menzies, je ne veux pas vous interrompre. Je pense que M. Waugh a fait valoir son point. Je lui ai accordé un peu de temps pour terminer sa déclaration.

Je vais maintenant céder la parole à M. Ntumba.

[Français]

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Merci, madame la présidente.

Je salue et remercie nos chers témoins.

Le travail que nous faisons est très important pour l'état des médias au Canada.

Monsieur Champagne, tantôt, vous parliez de déontologie. J'aimerais vous laisser nous parler des métiers des médias, particulière-

ment celui de journaliste. Je reprends un peu ce que disait M. Champoux: n'est-on pas rendu à un stade où vous pensez réellement qu'un organe devrait être mis en place pour surveiller l'état général des médias au Canada, gérer les suivis et s'assurer de l'application de la déontologie?

Éric-Pierre Champagne: Je ne peux pas vraiment parler pour le reste du Canada, parce que notre organisation est principalement au Québec. Je vais donc vous parler du Québec, parce que je ne connais pas en détail la situation dans les autres provinces canadiennes.

Il y a la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, ou FPJQ, mais il y a aussi le Conseil de presse du Québec, que vous devez connaître également. C'est un système d'autorégulation. Le Conseil est formé essentiellement de journalistes, de patrons de presse et de représentants du public, et il reçoit des plaintes. Lorsque des plaintes sont déposées par des membres du public sur un travail journalistique, elles sont entendues par un comité qui représente les trois groupes que je vous ai nommés, et on vérifie s'il y a eu une erreur déontologique. Évidemment, les sanctions sont morales. Ce ne sont pas des sanctions pécuniaires ou autres. Cependant, je ne connais pas de journaliste qui aime recevoir un blâme de la part du Conseil de presse.

Par ailleurs, à ma connaissance, le Conseil de presse du Québec est un système assez unique au Canada. Je ne pense pas qu'il y ait d'équivalent ailleurs. Alors, il faut saluer le dynamisme qu'il y a dans l'industrie des médias au Québec, ainsi qu'en matière de réglementation. Ce n'est pas parfait, mais c'est quand même une coche au-dessus de ce qu'on peut retrouver dans le reste du Canada et aux États-Unis, notamment, où c'est encore pire.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Monsieur Lamoureux, vous représentez des journalistes indépendants, mais je pense que votre travail est lié aux médias. J'aimerais peut-être pousser le bouchon un peu plus loin en ce qui concerne la mise en place d'un ordre.

Prenons l'exemple des ingénieurs et des médecins. Lorsque leur ordre professionnel inscrit un blâme à leur dossier, ils ne veulent pas en recevoir d'autres.

Si les journalistes risquaient aussi qu'un blâme soit inscrit à leur dossier pour ne pas avoir respecté les règles déontologiques, cela les inciterait-il à les respecter?

• (0950)

Samuel Lamoureux: Comme M. Champagne l'a dit, il y a quand même le Conseil de presse du Québec. Ça n'a jamais été mentionné. D'ailleurs, si vous le vouliez, vous pourriez rendre les aides gouvernementales conditionnelles à une adhésion au Conseil de presse du Québec. Ce serait une façon assez facile de garantir une sorte d'indépendance.

Cependant, je ne pense pas qu'il serait utile d'avoir un ordre professionnel. Ce qui garantit la qualité du journalisme, ce sont les lecteurs. Est-ce que les gens lisent et interagissent avec le journalisme? Il y a une sorte de relation unique entre les lecteurs et le journalisme. Dans l'histoire du journalisme, il y a toujours eu des médias officiels et des médias alternatifs, des gens qui voulaient plus avoir une relation de proximité avec la communauté. Il y a toujours même eu du journalisme littéraire, des écrivains qui ont écrit des livres de nature journalistique. Le journalisme peut aussi être une technique littéraire que les écrivains peuvent emprunter.

Il ne sert à rien de créer un ordre professionnel. Il y a déjà le Conseil de presse, et ce serait tout à fait possible de rendre l'aide gouvernementale conditionnelle à une adhésion au Conseil. Ainsi, vous régleriez toutes les questions de pseudocontamination. Tous vos débats seraient réglés, si on faisait quelque chose comme ça.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Monsieur Menzies, tantôt, vous avez parlé de subventionner le consommateur plutôt que les médias. Pourriez-vous nous expliquer ce que vous vouliez dire exactement?

[Traduction]

Peter Menzies: J'estime que vous pourriez augmenter le crédit d'impôt pour l'achat d'un abonnement ou que vous pourriez le rendre uniquement déductible d'impôt de la même manière que vous rendriez un don de bienfaisance déductible d'impôt.

Disons que vous donniez à chaque famille ou à chaque ménage 1 000 \$ de crédits d'impôt chaque année qu'ils pourraient dépenser en abonnements. Ils pourraient le dépenser pour un abonnement au journal *Le Devoir*, à *La Presse*, à *The Globe and Mail* ou à tout autre service de leur choix. Vous subventionnez leur consommation des nouvelles. Il y a de l'argent versé au consommateur pour choisir, de l'argent qui, encore une fois, circule jusqu'aux éditeurs, car ils reçoivent l'argent de l'abonnement. Il n'y a donc aucune association entre le gouvernement et l'éditeur. C'est une entente entre le gouvernement et le consommateur. Elle sert à promouvoir, si le gouvernement le souhaite, le bien public d'avoir un public bien informé, mais c'est neutre quant au bénéficiaire de cet argent du consommateur. S'il s'agit d'une organisation journalistique canadienne qualifiée, j'ai suggéré une autre façon de procéder.

De cette façon, les gens sont libres de consommer les nouvelles qu'ils souhaitent, et le gouvernement peut subventionner le comportement qu'il souhaite sans placer les éditeurs en situation de conflit d'intérêts.

La présidente: Merci.

[Français]

Je passe maintenant la parole à M. Généreux pour cinq minutes.

Bernard Généreux: Merci, madame la présidente.

Je remercie aussi les témoins. Ce que nous entendons aujourd'hui est très fascinant.

Monsieur Champagne, vous avez parlé de « vrais journalistes » dans votre présentation d'ouverture. Selon vous, quelle est la définition du journalisme?

Éric-Pierre Champagne: La définition de « journaliste », effectivement, est toujours difficile à établir. Toutefois, à mes yeux, quand je parle de journalistes, ce sont des reporters qui font un travail de vérification des faits, qui présentent ces faits au public, font du décryptage et de la vulgarisation. C'est ça, le travail des journalistes. Ça ne consiste pas à donner son opinion.

Ce n'est pas une surprise, je l'ai déjà dit publiquement sur plusieurs tribunes. À mon sens, il y a trop de textes d'opinion dans nos médias et je ne me gêne pas pour le dire, même si je suis président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et que je travaille à *La Presse*. Je veux surtout représenter les journalistes, les reporters, et c'est ça qui est important. Le public ne veut pas qu'on lui dise quoi penser, il veut qu'on lui présente les faits, il veut qu'on décortique un monde qui est de plus en plus complexe. Selon moi, c'est ça, un journaliste, et c'est ça, le journalisme.

Bernard Généreux: Madame Reid, est-ce que vous avez la même définition?

[Traduction]

« Qu'est-ce qu'un journaliste? »

Sheila Gunn Reid: Le journalisme, je crois, englobe les opinions. Il comporte la collecte directe de nouvelles, l'analyse, l'enquête et l'accès à l'information, mais je crois aussi qu'il comprend le journalisme d'opinion. Chaque grand journal de ce pays possède une section éditoriale, et nous ne dirions pas que ces personnes ne sont pas des journalistes.

Ce qui, à mon avis, distingue de nombreux journalistes véritablement indépendants des journalistes gouvernementaux dans ce pays, c'est qu'ils sont honnêtes à propos de leurs biais politiques. Ils ne cherchent pas à les dissimuler de la manière dont on le voit à la CBC ou au *Toronto Star*.

• (0955)

[Français]

Bernard Généreux: Monsieur Lamoureux, est-ce que vous avez compris ma question de départ?

Samuel Lamoureux: Quelle est notre définition du journalisme?

Je dirais que le journalisme consiste à rapporter des nouvelles dans une perspective d'intérêt public et à viser la vérité. Normalement, c'est ça.

Madame Villalba, vous pourriez vous aussi donner votre opinion, si vous le voulez.

Bernard Généreux: *Rebel News*, par le biais de ses « journalistes » — je mets ce mot entre guillemets, parce que je pense que des gens ici présents ne croient pas que ce sont des journalistes, mais ce n'est pas nécessairement mon opinion — vient de faire une entrevue avec le chef du Parti québécois. Ça a fait beaucoup de vagues, pour ainsi dire, dans les autres médias généralistes, comme Radio-Canada par exemple.

Comment interprétez-vous ça? Ça a quand même fait la manchette la semaine dernière.

Je ne m'en cache pas, je suis « Radio-Canadien » depuis ma naissance. J'écoute Radio-Canada encore tous les jours. C'est mon média d'information privilégié. Toutefois, j'ai vu la réaction du monde du journalisme au Québec, de *La Presse* et de Radio-Canada, particulièrement.

Monsieur Champagne, comment interprétez-vous cette réaction? J'ai eu l'impression que la division entre la gauche et la droite dans le monde du journalisme au Québec a été démontrée, la semaine dernière, quand c'est arrivé. Partagez-vous cet avis?

Éric-Pierre Champagne: Non, pas du tout. En fait, le problème, c'est que, quand on parle de *Rebel News*, on dit toujours qu'il s'agit d'un journal de droite, que c'est pour ça qu'on ne l'accepte pas et qu'on ne reconnaît pas ses journalistes. Ce n'est pas du tout le problème.

M. St-Pierre Plamondon a tout à fait le droit de parler à qui il veut. Pour ma part, je respecte ça. C'est son droit de rencontrer quelqu'un de *Rebel News* aussi bien que quelqu'un d'autres médias. Je n'ai aucun reproche à lui faire à cet égard.

Bernard Généreux: Pour ma part, ça m'a interpellé quand j'ai vu la réaction de M. Dumont à TVA, quand le premier ministre est allé à Radio-Canada et que l'animateur, M. Masbourian, l'a remercié de sa confiance lors de l'entrevue. Je pense que ça a démontré cette espèce de lien que fait en général la population avec les médias subventionnés comme Radio-Canada, qui reçoit 1,4 milliard de dollars.

Je vais prendre une autre tangente maintenant. Radio-Canada reçoit 7 millions de dollars des fonds fournis par Google. Est-ce que vous êtes d'accord sur ça? Lundi, nous avons reçu des témoins qui ont dit que de petites stations régionales de télévision du secteur privé sont à bout de souffle, sont obligées de faire des pieds et des mains et de réduire toutes leurs dépenses pour s'assurer de survivre, alors qu'on verse 7 millions de dollars à une organisation qui reçoit déjà 1,4 milliard de dollars de subventions. Trouvez-vous ça normal?

Éric-Pierre Champagne: En tout respect pour mes collègues de Radio-Canada, que j'apprécie énormément, effectivement...

La présidente: Veuillez répondre rapidement.

Éric-Pierre Champagne: ... je ne pense pas que Radio-Canada devrait toucher ces 7 millions de dollars, considérant les défis dans toute l'industrie canadienne. C'est un peu dommage.

La présidente: Merci, monsieur Généreux.

[Traduction]

Monsieur Myles, vous avez la parole pour cinq minutes, s'il vous plaît.

[Français]

David Myles: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie tout le monde qui est ici aujourd'hui.

Je suis d'accord avec M. Généreux. C'est quand même un métier important. Il y a quand même des standards, je crois, pour les journalistes. Cependant, sous la pression des grandes plateformes numériques et leurs algorithmes, qui favorisent des choses plus polarisantes, je me demande si, parfois, la recherche d'un public pousse de plus en plus à publier de telles choses pour le public. Donc, quel est le défi à relever, aujourd'hui, pour un journaliste qui respecte des standards, devant le succès des algorithmes qui favorisent des publications plus polarisantes?

Ma question s'adresse à M. Lamoureux et à Mme Villalba.

• (1000)

Samuel Lamoureux: Je pense qu'il y a beaucoup de débats sur le financement public. À mon avis, le rôle du gouvernement n'est pas de financer ad vitam æternam les médias, mais un de ses rôles principaux est de mettre fin à des asymétries dans certains marchés. En ce moment, il y a des asymétries extrêmes dans certains marchés.

Google a développé un monopole vertical dans le secteur de la publicité numérique au Canada. J'ai lu une comparaison qui disait que ce monopole était l'équivalent d'une grande banque qui posséderait aussi la Bourse de Toronto. Imaginez qu'une entreprise privée qui émet des actions en Bourse possède aussi la plateforme d'échange de ces actions. Pensez à quel point ça pourrait créer des asymétries et des conflits d'intérêts dans la manière dont l'économie se porte au Canada. Il est sûr que ce serait réglementé automatiquement.

Google, dans la publicité numérique, contrôle le marché de la publicité et la plateforme d'échange de la publicité, en plus de contrôler Android et Google Chrome, en fait. C'est catastrophique. Ça empêche l'innovation, ça a une incidence sur les consommateurs et sur les médias. Donc, à un moment donné, si ce n'avait pas été pas numérique, il y aurait déjà eu une intervention du gouvernement. Mais là, on semble se dire que c'est le numérique, que c'est spécial et innovant, entre autres. Cependant, si c'était une entreprise qui n'était pas dans le numérique, il y aurait déjà eu une réglementation.

Il en va de même pour Facebook, qui a un monopole horizontal. Donc, je pense que ce sont vraiment des dossiers majeurs qu'il faut aborder. Il faut mettre fin aux asymétries informationnelles extrêmes. C'est ça, la question, pour moi. Ce n'est pas une question de financement, mais une question d'asymétrie.

Éric-Pierre Champagne: Je me permets d'intervenir. J'appuie entièrement mon collègue. J'ajouterais que ce que l'on oublie souvent, notamment, c'est qu'au Québec, tous les médias enregistrent des records d'audience, de lectorat. C'est du jamais vu. C'est ce qui est un peu étonnant. Malgré la crise financière, les médias n'ont jamais eu autant de lecteurs. La raison de cette crise financière vient de cette asymétrie signalée par M. Lamoureux. Comme je le disais plus tôt, le modèle est brisé, littéralement. Je ne connais pas une industrie qui pourrait survivre dans ce contexte. Alors, si ce n'était pas dans le numérique, s'il s'agissait d'une banque, par exemple, il y aurait très longtemps que le gouvernement serait intervenu pour empêcher ce monopole.

David Myles: Croyez-vous qu'il pourrait y avoir un effet sur le journalisme même?

Éric-Pierre Champagne: Voulez-vous dire sur la qualité du journalisme?

David Myles: Oui.

Éric-Pierre Champagne: Je dirais que, malgré tout, je trouve la résilience admirable. Il se fait du très bon journalisme, mais on l'oublie. On ne cesse de critiquer le journalisme. En fait, il y a trop d'opinions dans nos médias. Cependant, outre cela, il se fait de l'enquête, il se fait des reportages. Il se fait de l'excellent travail, dans un contexte extrêmement difficile. Il faut se le rappeler parce qu'on a de bons journalistes et de bons médias, au Québec et au Canada.

[Traduction]

David Myles: J'ai une question rapide pour M. Menzies.

Lorsque vous parlez de subvention axée sur le consommateur, je me demande si vous ne rencontreriez pas le même problème en ayant alors à qualifier certaines organisations journalistiques comme « organisations journalistiques qualifiées ». Ne rencontrez-vous pas la même perception d'ingérence ou de relation?

Peter Menzies: Ce ne serait pas le cas si le gouvernement cessait de s'en mêler. Si l'industrie était assez intelligente — ce qu'elle n'a pas encore démontré jusqu'à présent —, tous les secteurs, notamment le secteur de la radiodiffusion et le secteur de l'impression, formeraient une association nationale, et ils décideraient qui est journaliste de la même manière que les sociétés médicales décident qui est médecin et les sociétés juridiques décident qui est avocat. Ils décideraient, car le gouvernement n'a absolument aucune raison, par quelque moyen que ce soit, de décider ce qu'est un journaliste.

L'industrie et le gouvernement pourraient se sortir de ce problème en créant une organisation nationale appropriée, où les secteurs pourraient régler leurs différends. Vous n'auriez pas à intervenir. Vous diriez simplement: « D'accord, où est votre liste? »

David Myles: Merci.

[Français]

La présidente: Je cède maintenant la parole à M. Champoux pour deux minutes et demie.

Martin Champoux: Merci, madame la présidente.

Madame Villalba et monsieur Lamoureux, dans votre allocution d'ouverture, vous avez soulevé le fait que les journalistes indépendants sont, en fait, des pigistes qui n'ont pas accès aux aides gouvernementales ou aux aides qui sont mises en place, comme le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique, que nous essayons d'ailleurs d'étendre aux médias électroniques, aux stations radio et aux télédiffuseurs qui le réclament. Vous n'avez pas accès non plus à différentes formes de soutien qui sont accessibles aux salles de nouvelles organisées. Vous êtes des journalistes indépendants. Vous n'avez aucune aide. Vous n'avez même pas de crédit d'impôt pour votre travail.

Vous avez parlé tantôt d'obtenir le statut d'artiste en vertu de la Loi sur le statut de l'artiste pour avoir non pas des avantages, mais un peu le même statut fiscal. Qu'est-ce que vous demandez concrètement pour vous aider à faire votre travail et à gagner un peu plus que le salaire minimum?

Léa Villalba: Il est sûr que nous essayons d'établir une grille tarifaire à l'Association des journalistes indépendants du Québec. Je pense que l'idée de l'Union des artistes, c'est aussi un peu d'obliger les médias à nous payer décemment. Forcément, nous, les pigistes, travaillons avec des médias professionnels, donc nous sommes reconnus comme étant des journalistes. Plusieurs sont membres de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, puisque nous sommes des journalistes au même titre. Il est sûr qu'il est plus facile pour un média de faire une pige moins chère avec les pigistes. On sait que nous sommes un peu la main-d'œuvre bon marché. Donc, je pense qu'un salaire minimum, suivant évidemment les tirages, le budget du média et les tâches à faire, pourrait quand même déjà aider les pigistes.

Monsieur Lamoureux, avez-vous d'autres idées?

• (1005)

Samuel Lamoureux: Je veux parler de l'assurance-emploi pour les travailleurs indépendants. Je sais que ce n'est peut-être pas en lien avec l'étude du Comité, mais c'est un autre sujet important au Canada.

Est-ce que les travailleurs indépendants peuvent avoir accès à une assurance-emploi décente? J'ai lu des articles l'autre fois sur le mouvement #PasSansFilet pour dénoncer le fait que beaucoup de travailleurs indépendants n'étaient pas admissibles à l'assurance-emploi. C'est un autre truc intéressant à regarder, selon moi.

Martin Champoux: Vous parliez tantôt de l'admissibilité aux fonds, aux subventions et aux aides qui devraient être réservés à des entreprises journalistiques qui répondent à des critères comme l'adhésion au Conseil de presse du Québec, par exemple. Dans la Loi sur les nouvelles en ligne, il y a cette exigence.

En ce qui concerne le fonds de 100 millions de dollars de Google, dont nous avons parlé tantôt, et le montant de 7 millions de dollars qui va à Radio-Canada, et sur lequel nous nous interrogeons, il y a cette exigence d'adhésion, pas nécessairement au Conseil de presse du Québec, et de répondre aux critères fondamentaux des principes du journalisme.

Monsieur Champagne, êtes-vous d'accord à la FPJQ pour qu'on accorde un statut particulier, comme un statut d'artiste, aux journalistes indépendants et qu'on s'organise pour mettre en place des grilles tarifaires qui ne permettraient pas aux médias qui embauchent ces journalistes d'aller en deçà du prix plancher, si on veut?

La présidente: Vous pouvez répondre à la question, mais veuillez donner une réponse brève. Merci.

Éric-Pierre Champagne: C'est quelque chose que nous pouvons regarder. Nous ne sommes pas fermés à l'idée. Nous comprenons qu'il y a toutes sortes de questions, et je comprends tout à fait la réalité des pigistes.

La présidente: Vous avez très bien fait. Merci.

[Traduction]

Monsieur Diotte, vous avez la parole pour cinq minutes.

Kerry Diotte: Je vous remercie, madame la présidente.

Monsieur Menzies, vous vous souvenez probablement que nous avons travaillé ensemble au *Calgary Sun* à l'époque. Vous avez eu une longue et riche carrière dans le domaine du journalisme et au sein du CRTC. Comme vous le savez, et comme tout le monde au Canada le sait, la CBC reçoit près de 1,4 milliard de dollars du gouvernement libéral. Comment diable la couverture d'une entité médiatique peut-elle rester objective, compte tenu de cette énorme somme d'argent?

Peter Menzies: Je vous remercie, monsieur Diotte. Je me souviens, et je ne dirai rien si vous faites pareil.

Comment restent-ils objectifs? Je crois que c'est un grand défi. Je crois que c'est un défi énorme. C'est un défi pour les radiodiffuseurs publics partout. La meilleure façon d'éviter de se retrouver dans la situation où la CBC se trouvait il y a un an et demi, lorsque près de 40 % des Canadiens étaient favorables au retrait de son financement, est de maximiser son rendement professionnel.

Les pare-feux sont nécessaires... On peut aborder toutes sortes de questions structurelles, mais cela devient vraiment une question de conscience de soi dans une salle de presse et d'aspiration au principe d'objectivité, que je crains avoir été abandonné par les journalistes ces dernières années. Cela fait partie du mouvement *woke* selon lequel l'objectivité est impossible et ce qui importe, c'est le récit. Jusqu'à ce que le journalisme lui-même redevienne aspirant à l'objectivité, comme ce fut le cas pendant environ 100 ans, je ne pense pas qu'il y ait d'espoir que l'argent ne vienne pas fausser l'équation.

Kerry Diotte: Comme moi, vous suivez de près les médias. Estimez-vous que la CBC a un parti pris pour le gouvernement libéral et un parti pris contre les conservateurs?

• (1010)

Peter Menzies: Eh bien, la plupart des salles de rédaction — vous y avez travaillé et j'y ai travaillé — ont tendance à être de gauche. Les rédacteurs sont diplômés en arts, mais tant qu'il y a un équilibre des points de vue idéologiques dans les salles de rédaction, il y aura une certaine autocorrection interne. Vous savez, si c'est trop biaisé de cette manière, un rédacteur va intervenir pour l'arrêter ou quelqu'un d'autre va s'y opposer à cet égard.

La réponse à votre question est que je pense que la CBC affiche effectivement un biais de cette manière sur une certaine période, et je pense qu'une grande partie de cela est liée à la composition culturelle de ses salles de rédaction. Je crois qu'elle interprète mal la diversité et ne permet pas une diversité intellectuelle suffisante. Je crois que nous avons récemment été témoins de certains incidents très publics à ce sujet.

Kerry Diotte: Pourriez-vous décrire quelques incidents qui vous ont dérangé concernant la manière dont la CBC couvre certains sujets?

Peter Menzies: Je ne peux pas, parce que je ne la regarde plus très souvent, en partie parce que cela me frustre, et ce n'est pas bon pour ma tension artérielle. Toutefois, je dirais que Tara Henley et Travis Dhanraj sont probablement de meilleures sources pour obtenir une bonne réponse à ce genre de question.

Kerry Diotte: Quelle est la solution? En ce qui concerne précisément la CBC, que feriez-vous si vous pouviez utiliser une baguette magique?

Peter Menzies: Je pense que vous devez certainement l'arrêter d'être un concurrent commercial. Je pense que si le gouvernement va intervenir... Si vous voulez un radiodiffuseur public, il y a de bons exemples, comme dans le Nord, il y a CBC North. Je pense que ce n'est pas une région qui a un marché. On ne peut pas confier aux forces du marché le service du Grand Nord, donc je pense qu'il y a de bonnes raisons d'avoir un radiodiffuseur public là-bas, mais il faut le retirer du secteur commercial, car le secteur commercial, tant à Toronto qu'à Montréal, fausse sa couverture.

En anglais, il tente principalement de desservir la région du Grand Toronto, qui est un marché publicitaire clé. C'est similaire pour Montréal en français. Il faut d'abord le transformer en un radiodiffuseur public qui n'offre que des nouvelles, puis le réorganiser à l'aide d'une approche pleinement pancanadienne qui est axée sur son mandat principal, qui est simplement d'informer les Canadiens au sujet des autres Canadiens, et cesser d'être un concurrent commercial en essayant de prétendre qu'il doit rivaliser avec CNN et être une sorte de mini-CNN à Toronto.

Kerry Diotte: Vous avez dit dans une chronique que les subventions financées par le gouvernement ont transformé les médias en un pupille de l'État dont on se méfie. Pouvez-vous nous expliquer brièvement cette chronique?

Peter Menzies: Eh bien, je crois que c'est le cas. Les médias dépendent de l'État, et on leur fait de moins en moins confiance. Il s'agit simplement d'une déclaration de fait.

La présidente: Merci.

Monsieur Al Soud, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

Fares Al Soud: Je vous remercie, madame la présidente.

Madame Robertson, je vous remercie de vous joindre à nous aujourd'hui et je vous remercie de votre patience.

Plus tôt, vous avez dit que vous pouviez maintenant créer du contenu de qualité professionnelle à l'aide du contenu de votre sac à main. Je trouvais cela drôle, mais c'est aussi entièrement vrai, et cela met en lumière la rapidité avec laquelle les choses ont changé dans ce domaine.

Nous avons beaucoup entendu parler de la radio pendant les dernières réunions, mais je serai franc en disant que cela ne relève pas vraiment de ma génération. Je l'écoutais occasionnellement en al-

lant à l'école le matin avec mon père, et au retour pendant qu'un match de hockey était diffusé en arrière-plan, mais, à mon avis, ce que ces nouveaux espaces ont fait, c'est créer de nouveaux points d'entrée dans le journalisme, en particulier pour les voix plus jeunes.

De votre point de vue, estimez-vous que ces formats représentent une expansion significative des possibilités pour les journalistes, ou ne font-ils que transformer cet espace en fonction d'une nouvelle ère?

Jane Robertson: Je pense que, lorsqu'il est question de discuter des médias, nous devons prendre en compte l'appétit des consommateurs, et les médias prennent de l'expansion dans des espaces comme les diffuseurs en continu de Twitch ou les chaînes YouTube, où mes enfants regardent des heures et des heures de contenu de Minecraft. Il s'agit des médias immédiats.

À l'aide d'un téléphone cellulaire, vous pouvez être n'importe où en train de diffuser en direct, ce qui perturbe l'espace. Les médias traditionnels dépensent beaucoup d'argent pour disposer d'équipements et de studios de qualité professionnelle ainsi que de journalistes et d'enquêtes, mais une personne avec un iPhone peut avoir un million d'abonnés, et c'est vers cela que les jeunes se tournent pour obtenir de l'information.

Le secteur des médias est complètement bouleversé par cela, et nous devons en tenir compte, surtout en ce qui concerne l'IA. Les gens l'utilisent pour générer ce qu'ils devraient dire dans le cadre de diffusions à des millions d'abonnés et l'utilisent pour fausser l'information. Nous devons reconnaître cette réalité, et tous les acteurs des médias doivent s'y adapter.

• (1015)

Fares Al Soud: C'est fantastique. Très rapidement, je m'en tiendrai à cette dernière question.

[Français]

Pour de nombreux jeunes journalistes aujourd'hui, le point d'entrée dans la profession est à travers le journalisme indépendant. Avez-vous remarqué certaines tendances concernant ceux qui rejoignent le journalisme aujourd'hui?

Samuel Lamoureux: De quelle sorte de tendance parlez-vous?

Fares Al Soud: Je parle de tendances par rapport au caractère qu'ils ont en particulier ou à des choses qui sont peut-être uniques chez eux.

Samuel Lamoureux: Aujourd'hui, si on veut être journaliste, c'est parce que c'est une vocation, c'est-à-dire que c'est un métier de passion. J'ai déjà eu une charge de cours dans une école de journalisme. J'ai déjà enseigné. Ce n'est pas pour l'argent que les gens veulent faire ça. Ils veulent faire des histoires innovantes, trouver la vérité, protéger la démocratie, défier le pouvoir. C'est un métier de passion et de vocation. C'est un peu comme pour les enseignants qui veulent enseigner. Donc, les gens ont une grande vocation.

Premièrement, ils ont une vocation, et ensuite ils ont une désillusion quand ils entrent dans le métier: est-ce qu'il est vraiment possible d'exprimer leur vocation?

Léa Villalba: Je dirais que ce qui pourrait les caractériser, c'est certes l'envie d'être neutre. C'est vrai pour tout journaliste, selon moi, même chez les jeunes générations. Toutefois, ces dernières ont envie de faire les choses différemment. Il y en a qui ont envie de passer par d'autres formats, comme la vidéo ou le balado. Ça, je pense que c'est quelque chose de nouveau, et encore. Ça fait peut-être 10 ans que c'est comme ça. Cependant, il y a toujours cette volonté d'être neutre, de dire la vérité, de montrer les deux côtés de la médaille et de valoriser le vrai journalisme dont on parle depuis le début. Je dirais que ce sont les formats qui ont évolué.

Fares Al Soud: Parfait.

Madame la présidente, je partage mon temps de parole avec M. Ntumba.

La présidente: Monsieur Ntumba, il vous reste une minute et demie.

Bienvenu-Olivier Ntumba: Merci, madame la présidente.

Monsieur Champagne, si vous deviez identifier une ou deux formes ciblées qui pourraient s'appuyer sur les forces existantes du secteur tout en répondant aux lacunes persistantes telles que les déserts de presse ruraux ou la volatilité financière, que pourriez-vous recommander au Comité?

Éric-Pierre Champagne: Je comprends tout à fait que la capacité du gouvernement à aider les médias est limitée. Cependant, le gouvernement doit mettre en place les conditions qui doivent aider l'industrie. On a parlé tout à l'heure de l'asymétrie et des problèmes causés par les deux géants du Web, qu'on semble vouloir ignorer. C'est un vrai problème. Le gouvernement peut agir dans ce sens sans sortir d'argent de sa poche en mettant en place des conditions pour que ce soit équitable pour les médias canadiens. Ça, c'est super important à mes yeux.

Il y a un autre aspect. Je reviens là-dessus et j'insiste: je ne comprends pas pourquoi on ne modifie pas la loi pour interdire la déduction des dépenses publicitaires faites sur des plateformes étrangères. C'est un non-sens. Alors qu'on veut protéger notre souveraineté numérique et culturelle, je ne comprends pas pourquoi on ne corrige pas ça.

Samuel Lamoureux: Est-ce que je pourrais ajouter quelque chose?

[Traduction]

La présidente: Cela nous amène à la fin de notre période de questions pour aujourd'hui.

J'ai une question pour les membres du Comité. Est-ce que quelqu'un a des commentaires sur l'horaire qui a été diffusé par le greffier plus tôt cette semaine? Vous pouvez communiquer avec moi plus tard si vous n'avez pas eu l'occasion de le regarder. Je pensais simplement le soulever au cas où quelqu'un aurait une réponse.

Allez-y, monsieur Champoux.

[Français]

Martin Champoux: Madame la présidente, je pensais qu'on aurait un peu plus de temps étant donné les problèmes techniques qu'on a eus. Il y a des motions que nous avons déposées en avis dans les délais prescrits. Nous aimerions en débattre ce matin.

La présidente: Il faut terminer la réunion avant 10 h 30, parce qu'il y aura une autre réunion de comité dans cette salle à 11 heures. Nous pouvons continuer pour quelques minutes.

Martin Champoux: Donc, ça nous laisse quelques minutes. Ça devrait aller très vite avec la bonne volonté de tout le monde. Je pense que ça va arriver. On peut essayer.

La présidente: Est-ce qu'on a le consentement unanime du Comité?

Des députés: D'accord.

La présidente: Allez-y.

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, madame la présidente.

Ce sont deux motions que vous avez reçues et qui concernent le volet des sports. On sait à quel point c'est important, le sport. Ça relève du Comité permanent du patrimoine canadien. Peut-être qu'un jour, il y aura un comité permanent du sport. En attendant, ça passe par ce comité. Évidemment, je reconnais plusieurs visages ici, parce qu'on a fait une étude sur la pratique sécuritaire du sport ensemble.

Justement, la première motion concerne une des suites de cette étude et du rapport que nous avons déposé. En voici le texte:

Que, à la suite du dépôt du rapport de la Commission sur l'avenir du sport au Canada, le Comité invite la commissaire Lise Maisonneuve à comparaître pour au moins deux heures, ainsi que le secrétaire d'État aux sports et les fonctionnaires concernés pour au moins deux heures, afin d'analyser les conclusions de ce rapport qui a été déposé le mardi 24 mars 2026.

• (1020)

La présidente: Merci.

[Traduction]

Chers témoins, vous êtes libres de partir. Vous pouvez rester ici si vous voulez, mais nous avons fini de vous poser des questions, si vous devez partir. Vous êtes libres de rester si vous souhaitez suivre cet échange.

Monsieur Myles, vous aviez la main levée.

[Français]

David Myles: Oui, je veux proposer un petit amendement. Je propose que le secrétaire d'État vienne pendant une heure et que les fonctionnaires viennent pendant deux heures. Je crois que ce serait assez normal pour le comité de faire les choses comme ça.

La présidente: Monsieur Lemire, vous avez la parole.

Sébastien Lemire: Donc, est-ce qu'on propose de tenir une réunion de trois heures, soit deux heures avec la commissaire et une heure avec le ministre et les fonctionnaires?

David Myles: Non. Je propose de tenir une réunion de deux heures. Ce serait une heure avec le secrétaire d'État et les fonctionnaires, puis une autre heure avec les fonctionnaires. Ce serait deux heures au total.

Sébastien Lemire: D'accord. C'est conforme à ce qui se fait, généralement.

La présidente: Alors, est-ce que c'est un amendement amical? Est-ce que c'est le bon terme en français?

Sébastien Lemire: Oui.

La présidente: D'accord. Le Comité souhaite-t-il adopter l'amendement?

(L'amendement est adopté.)

La présidente: Le Comité souhaite-t-il adopter la motion telle que modifiée?

(La motion modifiée est adoptée.)

Sébastien Lemire: Merci.

La deuxième motion est en lien avec l'excellent travail de Romain Schué, de Radio-Canada, par rapport à des articles publiés le 26 mars 2026 qui parlent des scandales, en particulier financiers, entourant la Coupe du monde de la FIFA 2026 qui s'en vient, notamment au Canada. Je vous en lis le texte:

Que, à la lumière de l'émission Enquête de Radio-Canada sur les engagements du Canada envers la FIFA dans le cadre de la Coupe du monde 2026, notamment sur les exigences secrètes demandées telles que la livraison de services essentiels requis ou l'exemption d'impôts et en raison de l'explosion des coûts, le Comité invite à comparaître devant le Comité, pour au moins une heure chacun, le plus rapidement possible et avant la tenue du premier match de la compétition en sol canadien:

- le ministre des Finances;
- le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes;
- les fonctionnaires du ministère de la Sécurité publique et la Gendarmerie royale du Canada;
- Soccer Canada et la FIFA;

Que le Comité exige que tous les contrats signés par le gouvernement fédéral avec la FIFA, ainsi qu'une évaluation des coûts de leurs dépenses dans le cadre de cet événement soient dévoilés aux membres du Comité avant la tenue de la première rencontre.

La présidente: Monsieur Myles, vous avez la parole.

David Myles: Nous avons déjà convenu de faire une autre étude avant la fin de l'année. Nous avons des études jusqu'à la fin mai.

De plus, toutes les informations sur les coûts sont publiques. En fait, ce sont des pratiques normales. Ce sont les mêmes pratiques qui ont été utilisées pour la coupe mondiale pour les femmes l'année passée. Donc, je ne veux pas appuyer cette motion.

La présidente: S'il n'y a pas d'autres commentaires, nous allons voter.

(La motion est rejetée par 3 voix contre 2.)

[Traduction]

La motion est rejetée.

C'est tout le temps dont nous disposons pour aujourd'hui.

Je vous remercie, mesdames et messieurs.

(La séance est levée.)

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>